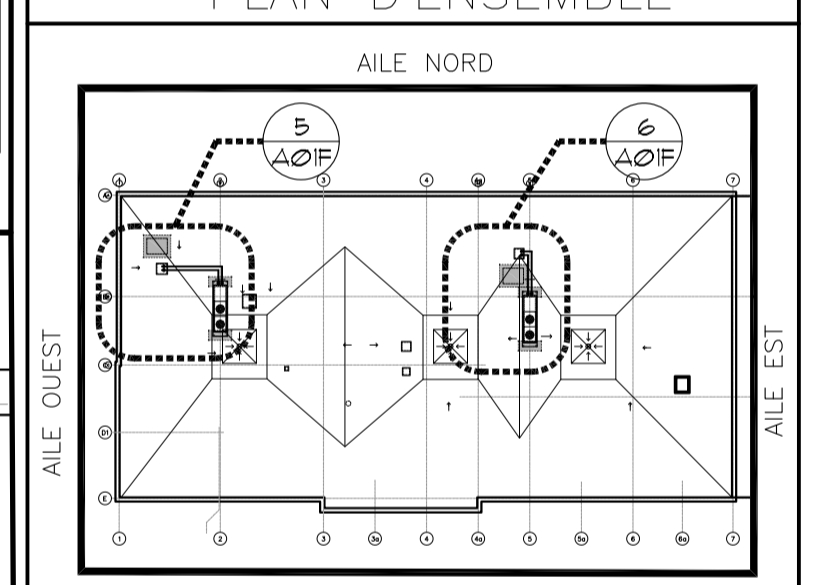


NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

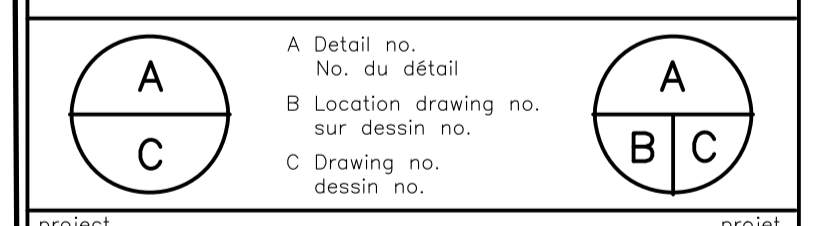
N°	Date	Révision	Par
1	SEPT 2019	DESSINS SOUMIS EN APPELS D'OFFRES	JCW
0	AODT 2019	DESSINS SOUMIS À LA PRODUCTION	JCW
0	JUNE 2019	DESSINS SOUMIS AUX TRIS D'APPROBATION PAR LES AUTORITÉS AÉROPORTUAIRES	JCW
0	SEP 2018	EXAMEN FINAL DE LA CONCEPTION - APPROBATION	JCW

Date d'impression: PLAN D'ENSEMBLE



ÉDIFICE U-62 PLAN D'ENSEMBLE PAS À L'ÉCHELLE

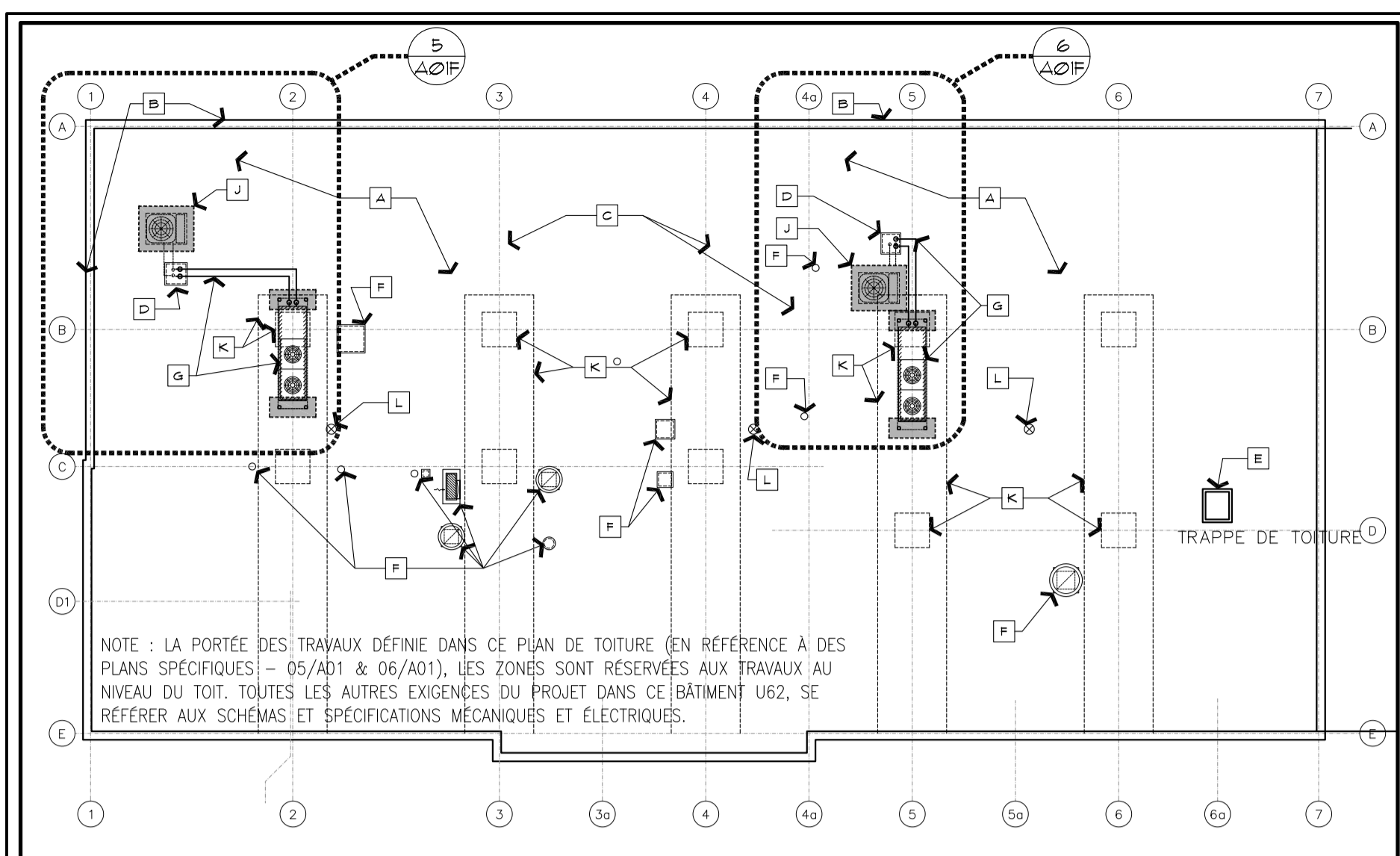
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: **U-62 : REMPLACEMENT CVCA DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR (62AHU ET 62AHU 120)**
 dessin: **CAMPUS UPLANDS**

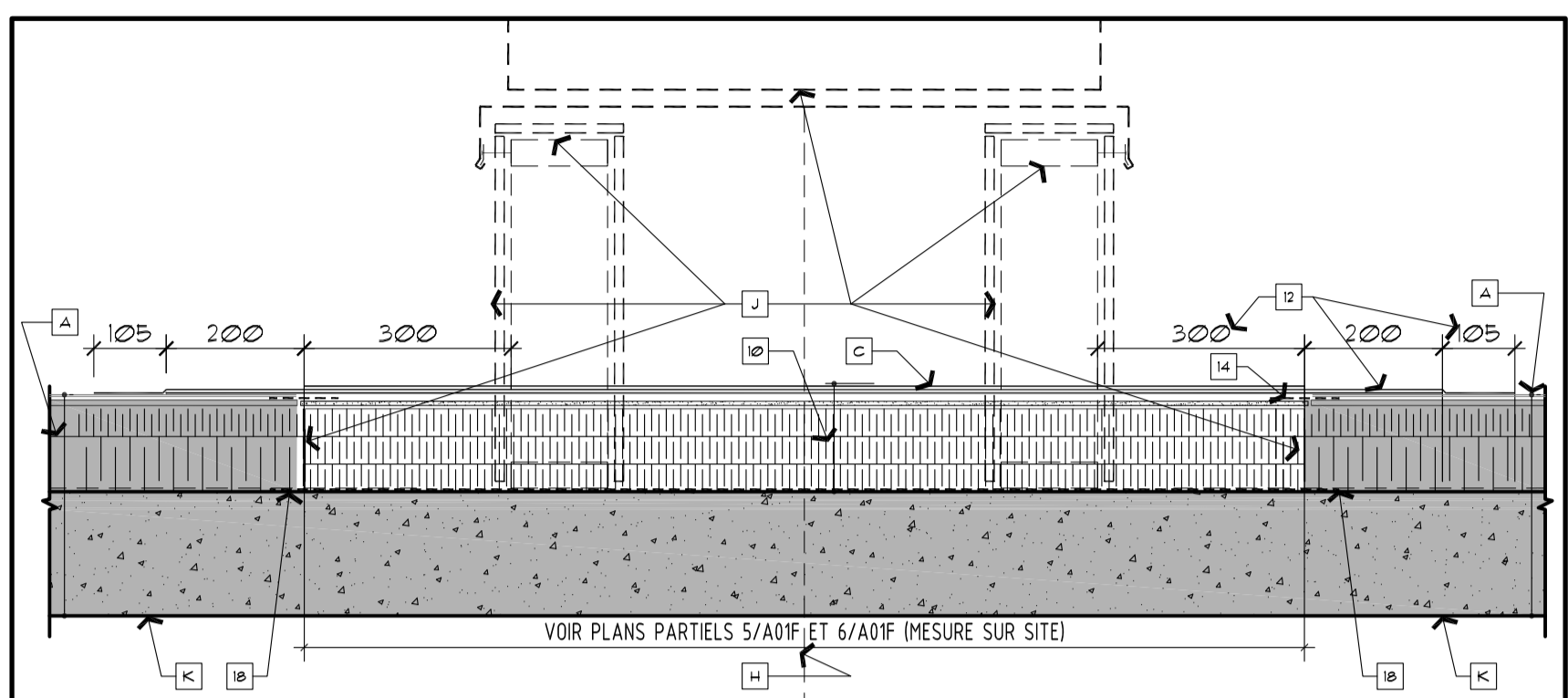
- TOITURE (AVEC PHOTOS)
 - PLAN DE TOITURE EXISTANT
 - DÉMOLITION ET NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS
 - NOTES ARCHITECTURALES
 - DÉTAILS DE LA TOITURE

designed	JCW/ JWG	conçu	FEV 2019	date
drawn	JCW	dessiné	scale	COMME INDIQUE
checked	IDT. / S.H.	vérifié	sheet	1 of/de 6
approved	B.V./A.S.	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
dwg.no.	5247-A01-F	dessin no.	A1-011227-08-01	

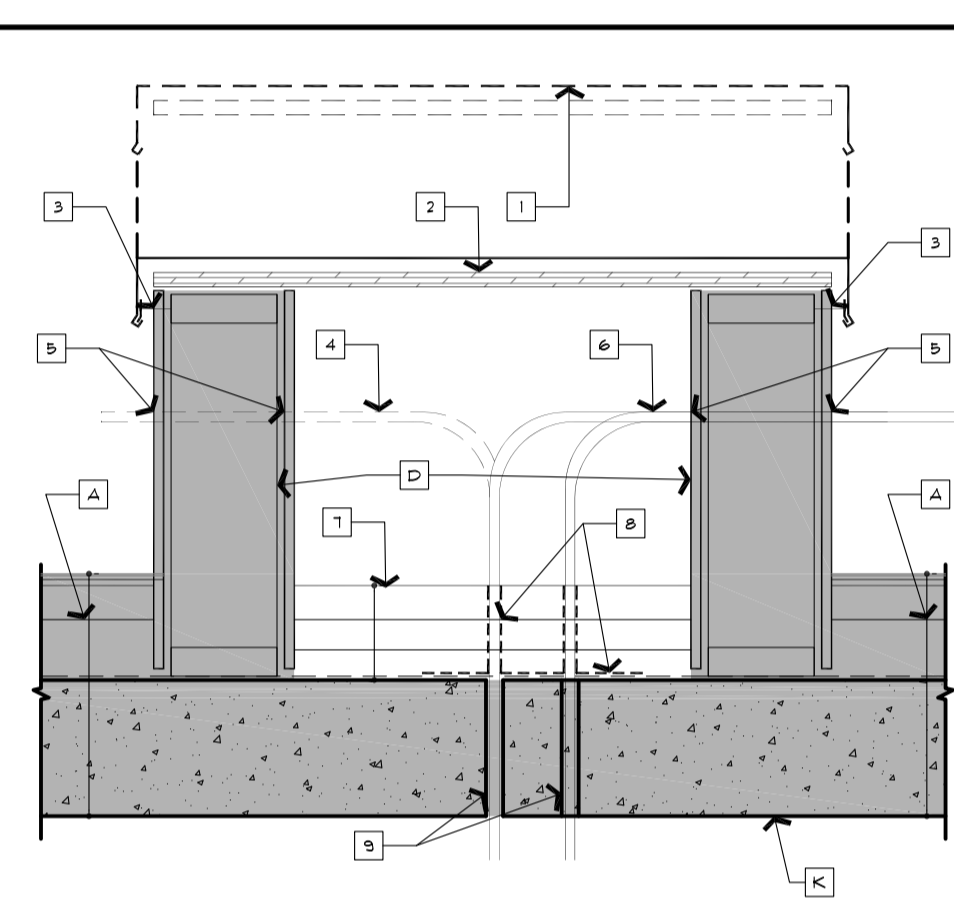


1 PLAN DE TOITURE PRINCIPALE - U62
 ÉCHELLE 1:200

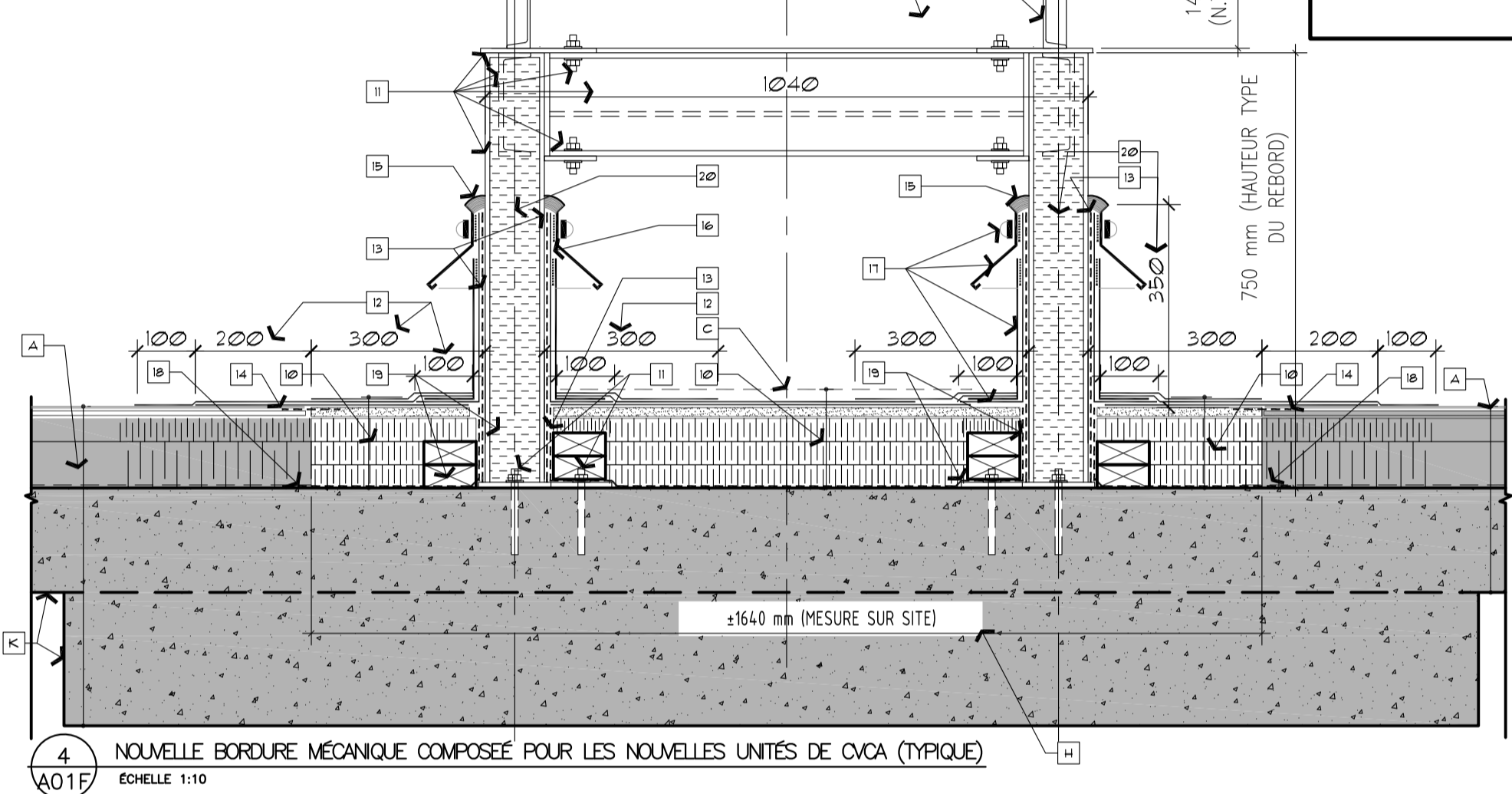
- PLANS ET NOTES DÉTAILLÉES :**
- RETIRER COMPLÈTEMENT LE COVERLE MÉTALLIQUE EXISTANT ET LA FIXATION.
 - PRÉPARER, CONSTRUIRE ET INSTALLER UN NOUVEAU COVERLE DE SOIN MÉTALLIQUE (PRÉFIN) COMME ENSEMBLE DE COVERLE AMOVIBLE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COVERLE AVEC BORD D'ÉGOUTEMENT ET ATTACHES DU DESSUS DE LA DOUBLURE EN CONTREPLAQUE DE 19 mm ET EN MÉTAL PRÉFIN ET DU CÔTÉ DU PÉRIMÈTRE DE LA DOUBLURE. CONSTRUIRE POUR INCLURE UNE PENTE DE DRAINAGE ADÉQUATE.
 - FIXER L'ENSEMBLE DU COVERLE À LA BORDURE À L'AIDE DE VIS DE CHARGE ET DE RONDELLES EN NÉOPRÈNE.
 - TUYAUTERIE ET SERVICES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES EXISTANTS POUR L'UNITÉ A/R/COND À ÉLÉVER (VOIR SCHEMAS MÉCANIQUES / ÉLECTRIQUES POUR L'ÉTENDUE).
 - SCÉLER AUTOUR DES ENTRÉES DE TUYAUX ENLÈVÉS ET NOUVEAUX AVEC DU CIMENT PLASTIQUE.
 - NOUVELLE TUYAUTERIE ET SERVICES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES POUR L'UNITÉ CVCA À INSTALLER ET À ACCORDER À LA NOUVELLE GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ DE L'UNITÉ AU POINT DE RACCORDEMENT (VOIR SCHEMAS ÉLECTRIQUES / ÉLECTRIQUES POUR L'ÉTENDUE).
 - ÉLÉVER L'ISOLATION DE LA FIBRE DE VERRE EXISTANTE ET REMPLIR AVEC DE LA FIBRE DE VERRE NEUVE (3 COUCHES DE FIBRE DE VERRE 40mm).
 - SCÉLER TOUTS LES TUYAUX AVEC DU CIMENT PLASTIQUE.
 - MAINTENIR LES TROUS EXISTANTS DANS LA DALLE POUR LA NOUVELLE TUYAUTERIE. COUPE-PEU COMPLÈTEMENT VIDE ET TROU.
 - RÉPARATION D'UNE NOUVELLE TOITURE INCLINÉE.
 - NOUVELLE FEUILLE À MEMBRANE BITUMINEUSE MODIFIÉE D'UNE SEULE COUCHE
 - NOUVELLE FEUILLE DE BASE À MEMBRANE BITUMINEUSE MODIFIÉE D'UNE SEULE COUCHE
 - NOUVELLE PLAQUE D'ASPHALTE 6mm
 - NOUVELLE ISOLATION ROUGE 75mm-100mm POUR ADAPTER L'ÉPAISSEUR ADJACENTE EXISTANTE DE LA CONFIGURATION DE LA PENTE ET DU DRAINAGE DE LA TOITURE.
 - NOUVEAU PARE-VAPEUR CONTINU
 - DALLE TOITURE EN BÉTON ARMÉ EXISTANTE DE 180 mm DOT RESTER.
 - NOUVEAU ENSEMBLE DE CHARPENTE D'ACIER AVEC POUTRES, PROFILS, PLAQUES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE, BOLLONS D'ANCRAGE ET FIXATIONS DIVERS ET CORNÈRES DE CONTREVENTEMENT EN ACIER DE CHARPENTE. PRÉVOIR UNE SURFACE PLANE ET LISSE POUR L'INSTALLATION DE L'UNITÉ. S'ASSURER QUE LES BOLLONS SONT INSTALLÉS DANS LA DALLE DE 115 mm. SE REPORTER AU SOUS-DRAWING STRUCTUREL SOUS.
 - ENSEMBLE MEMBRANE TYPE. PRÉVOIR 100mm, 200mm ET 300mm DE CHEVALEMENTS COMME INDICÉ.
 - PROLONGER LE PARE-VAPEUR PLEIN PÉRIMÈTRE DU POUTRE EN ACIER RAPIDE À 350 mm DE HAUT AVEC DES CHEVALEMENTS DE 100 mm.
 - PRÉVOIR DU RUBAN ADHÉSIF POUR TOITURE À LA JONCTION AVEC L'EXISTANT.
 - CAUTEFRAGE CONTINU SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE À LA JONCTION DU COLLET.
 - DÉCOUPEMENT MIN DE 60mm DU COLLET DE SOIN.
 - ALUM. COLLET DE SOIN AVEC CHEVALEMENT DE 100 mm POUR CORRESPONDRE À L'ACIER EN FORME CARRÉ. INSTALLER LA BANDE D'ÉTANCHÉITÉ AVEC RUBAN NÉOPRÈNE SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE ET JOINT AUTOCOLLANT AVEC SCÉLANT ACRYLIQUE. ENCASTER COMPLÈTEMENT LES BRÈDES DU COLLET INFÉRIEUR AVEC UNE MEMBRANE DE TOITURE CHUFFÉE.
 - QUAND UN NOUVEAU PARE-VAPEUR RENCONTRE UN PARE-VAPEUR EXISTANT, PRÉVOIR UN CHEVALEMENT DE 150 mm MINIMUM.
 - ASSURER LE CHEVALEMENT DU NOUVEAU PARE-VAPEUR SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DES NOUVEAUX COMPOSANTS DE LA PLAQUE DE BASE STRUCTURELLE.
 - À L'INTÉRIEUR DU POUTRE EN ACIER HSS, REMPLIR AVEC DU POLYURÉTHANE À HAUTE EXPANSION SUR TOUTE LA PROFONDEUR DU POUTRE EN ACIER HSS. LE POUTRE EN ACIER HSS DOIT ÊTRE MUNI DE TROUS ADÉQUATS (OTE 2) POUR REMPLIR L'INTÉRIEUR. L'EMPLACEMENT DES TROUS DOIT ÊTRE CACHÉ DANS L'ENSEMBLE COLLET.
- A - LA CONSTRUCTION TYPIQUE D'UNE TOITURE EXISTANTE (2014) DOT DÉVELOPPER**
 - FEUILLE DE COUVERTURE À MEMBRANE BITUMINEUSE MODIFIÉE D'UNE SEULE COUCHE
 - FEUILLE DE BASE À MEMBRANE BITUMINEUSE MODIFIÉE D'UNE SEULE COUCHE
 - PLAQUE D'ASPHALTE DE 6mm
 - ISOLATION ROUGE DE 75mm
 - ISOLATION ROUGE EN PENTE POUR S'ADAPTER À LA CONFIGURATION DE DRAINAGE
 - PARE-VAPEUR
 - DALLE DE TOIT EN BÉTON ARMÉ EXISTANTE 180 mm (7 po)
B - PARAPET DE PÉRIMÈTRE DE TOITURE EXISTANT
C - MODÈLE DE DRAINAGE EXISTANT ET PENTE VERS LES DRAINS EXISTANTS
 S'ASSURER QUE TOUTS LES NOUVEAUX TRAVAUX DE RÉFÉCTION DE TOITURE RESPECTENT LES DIRECTIVES D'ÉGOUTEMENT EXISTANTES. ÉPAISSIR L'ISOLANT POUR OBTENIR UNE PENTE DESCENDANTE DE LA MEMBRANE.
D - LA BORDURE EXISTANTE DOT RESTER AVEC LES NOUVELLES TRAVERSÉES DE CONDUIT (VOIR L'ÉTENDUE DE L'ÉLECTRIFICATION ET DE LA MÉCANIQUE) ET DÉTAIL 2/A01F
E - LA TRAPPE EXISTANTE DOT RESTER EN PLACE. COORDONNER L'ACCÈS AVEC LE REPRÉSENTANT DU CNRC.
F - L'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE EXISTANT, LES DISTRIBUTEURS ET LES CHÈVRES DOIVENT RESTER EN PLACE. SE REPORTER À LA PORTÉE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE POUR L'ÉTENDUE.
**G - DEUX NOUVELLES UNITÉS CVCA (VOIR L'ÉTENDUE SUR LES SCHEMAS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES) AVEC NOUVEAUX CONDUITS, TUYAUTERIE POUR RÉTRODISSER INTERNE ET VENTILATEUR EN UNE SEULE UNITÉ. (VOIR DÉTAILS 4 / A01F), SUPPORT SUPÉRIEUR À FOURNIR ET À ACCORDER PAR LE PÉRIMÈTRE DE CVCA, LIVRE ET INSTALLÉ SUR SITE. EMPLOI À COORDONNER SUR PLACE AVEC LE REPRÉSENTANT DU CNRC. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOT COORDONNER AVEC LA STRUCTURE POUR LA TAILLE FINALE ET LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE SOLUTION.
 UNITÉ CVCA (OTE 2) = VOIR SPÉCIFICATIONS MÉCANIQUES.
 TAILLE = 3340mm(long) X 965mm(prof) X 1600mm(haut).
 POIDS = Environ 1225 lbs
H - LA LARGEUR APPROXIMATIVE DE LA SURFACE DU TOIT TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DE LA TOITURE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOT CONFIRMER AVEC LE REPRÉSENTANT DU CNRC.
J - UNITÉ CVCA ET LA BORDURE EXISTANTES ET LA TOITURE ADJACENTE DOIVENT ÊTRE ENLÈVÉS DANS LA MESURE INDICÉE. REMPLISSAGE AVEC UNE NOUVELLE TOITURE. VOIR 3/A01F.
K - DALLE DE TOIT EN BÉTON ARMÉ EXISTANT DE 180 mm (7 po) D'ÉPAISSEUR AVEC BÉTON SUPPLÉMENTAIRE DE 230 mm (9 po) - TOTAL 405 mm (16 po) DE PROFONDEUR EN BANDE CONTINUE SOUS LA DALLE.
L - ÉGOUT DE TOITURE EXISTANT TYPIQUE.**



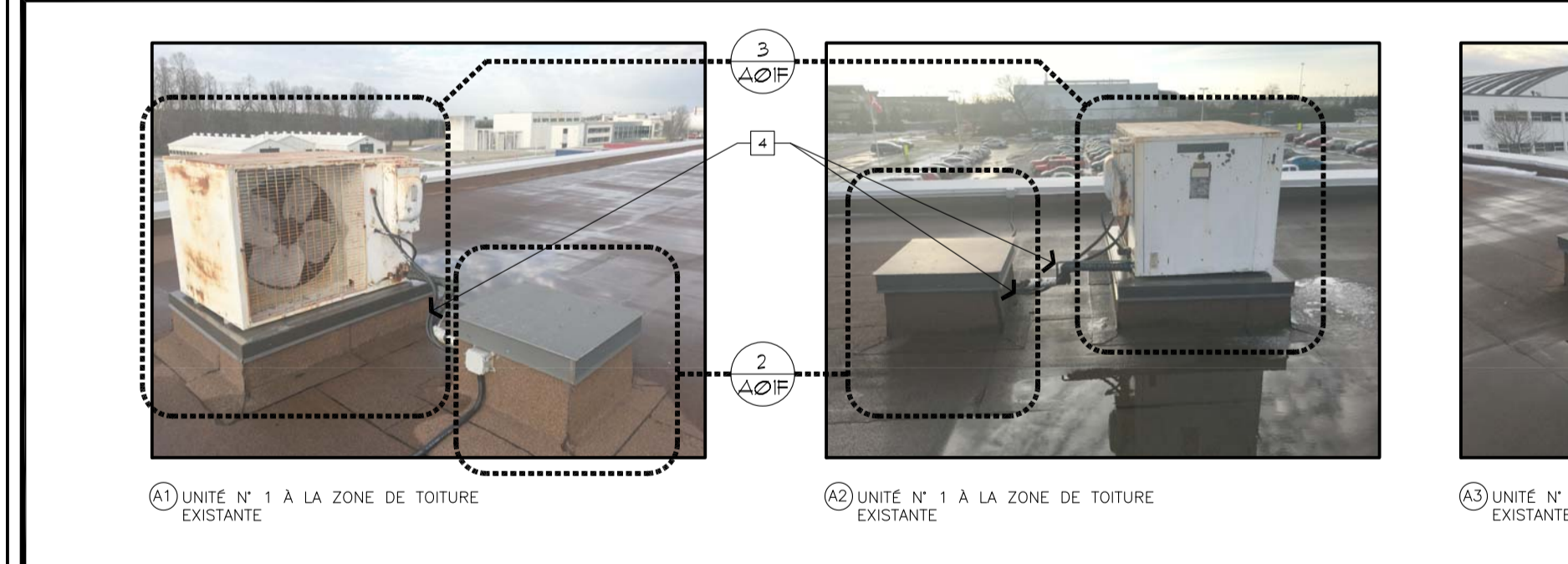
3 DÉMOLITION D'UNE BORDURE COMPOSÉE AVEC TOITURE NEUVE (TYPIQUE)
 ÉCHELLE 1:10



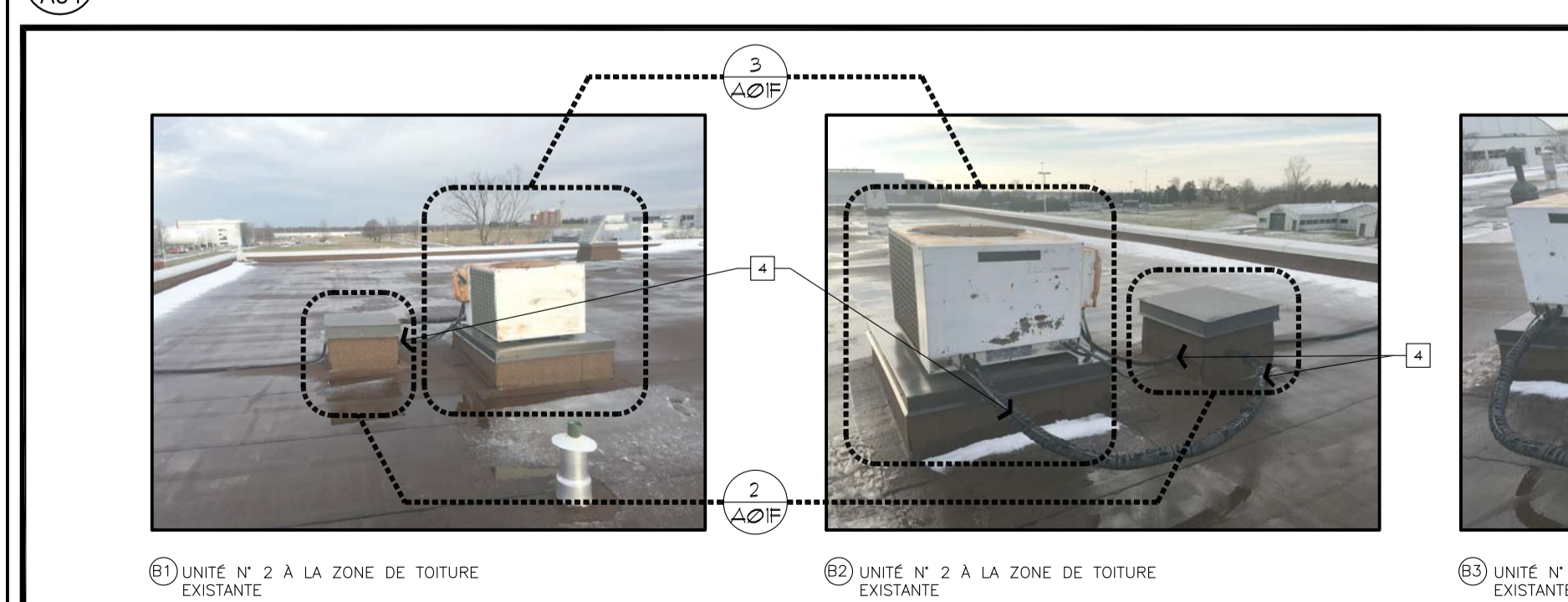
2 NOUVELLES TRAVERSÉES DE CONDUITS DANS DES BORDURES EXISTANTES (TYPIQUE)
 ÉCHELLE 1:10



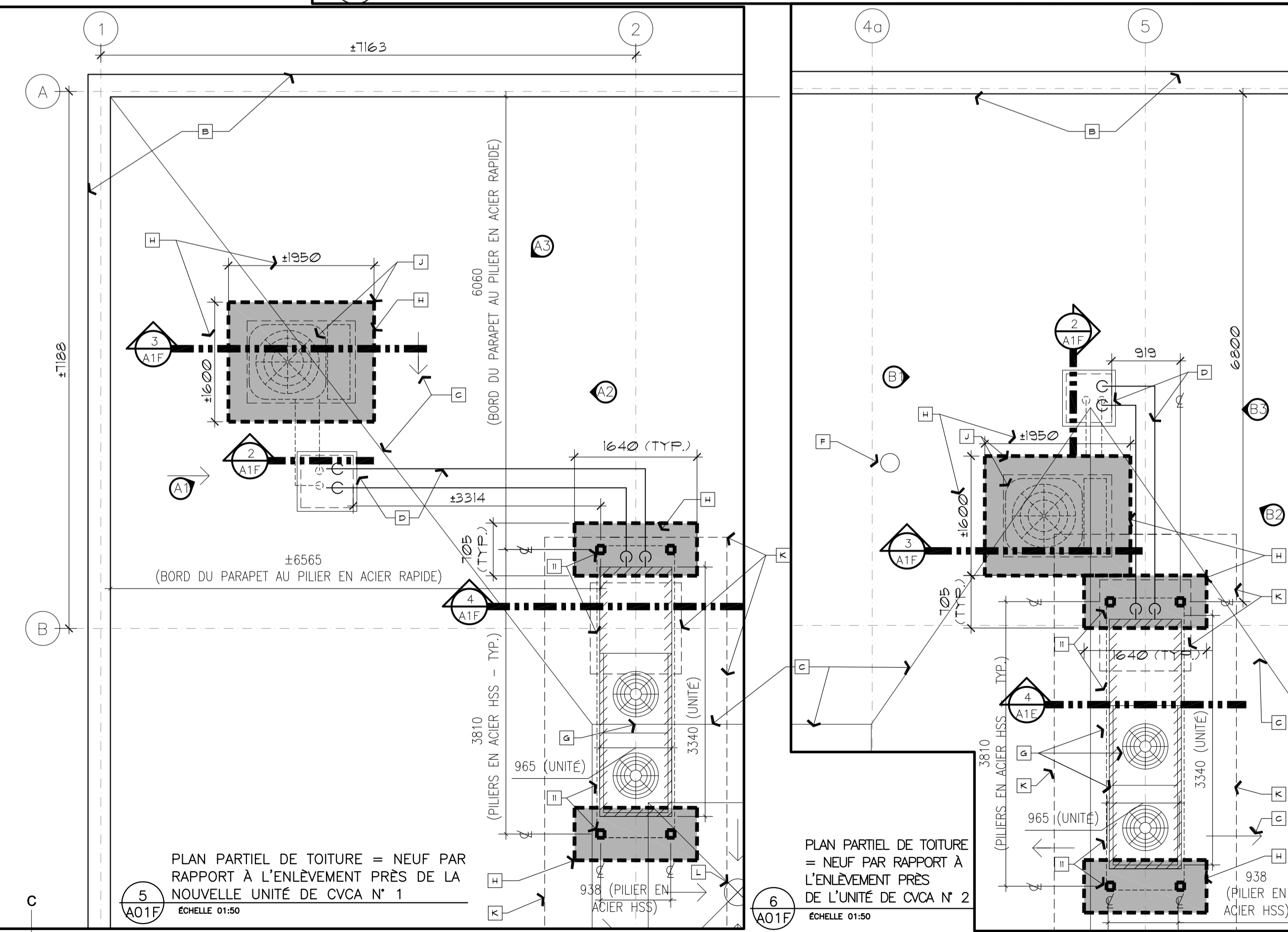
4 NOUVELLE BORDURE MÉCANIQUE COMPOSÉE POUR LES NOUVELLES UNITÉS DE CVCA (TYPIQUE)
 ÉCHELLE 1:10



A PHOTOS DIVERSES DE TOITURE - UNITÉ EXISTANTE N° 1 (62PAS111)
 SANS ÉCHELLE

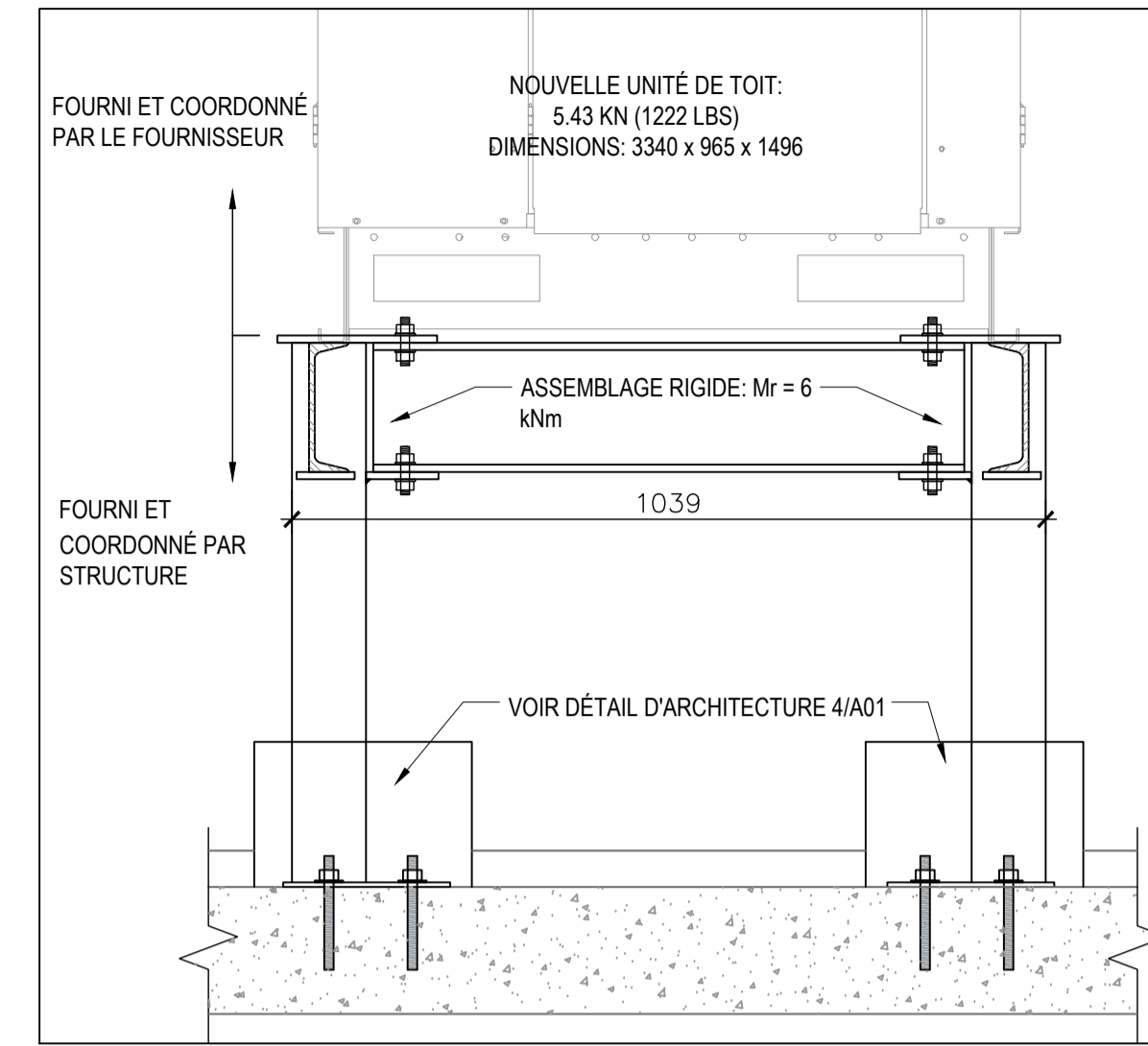
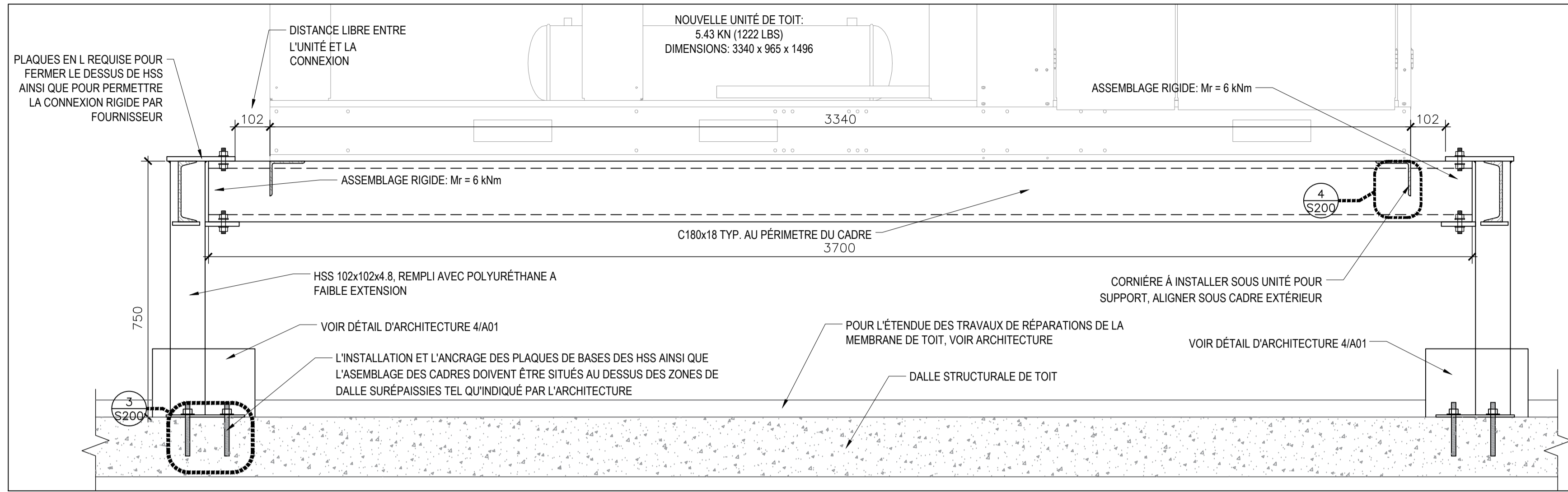


B PHOTOS DIVERSES DE TOITURE - UNITÉ EXISTANTE N° 2 (62PAS120)
 SANS ÉCHELLE



5 PLAN PARTIEL DE TOITURE = NEUF PAR RAPPORT À L'ENLÈVEMENT PRÈS DE LA NOUVELLE UNITÉ DE CVCA N° 1
 ÉCHELLE 01:50

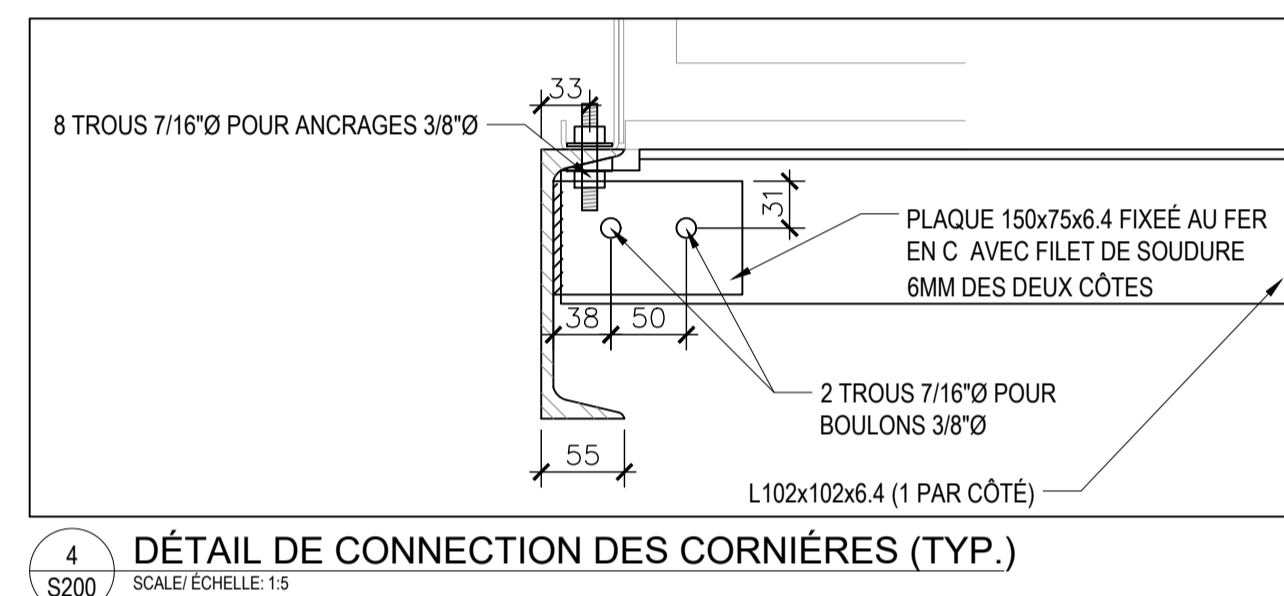
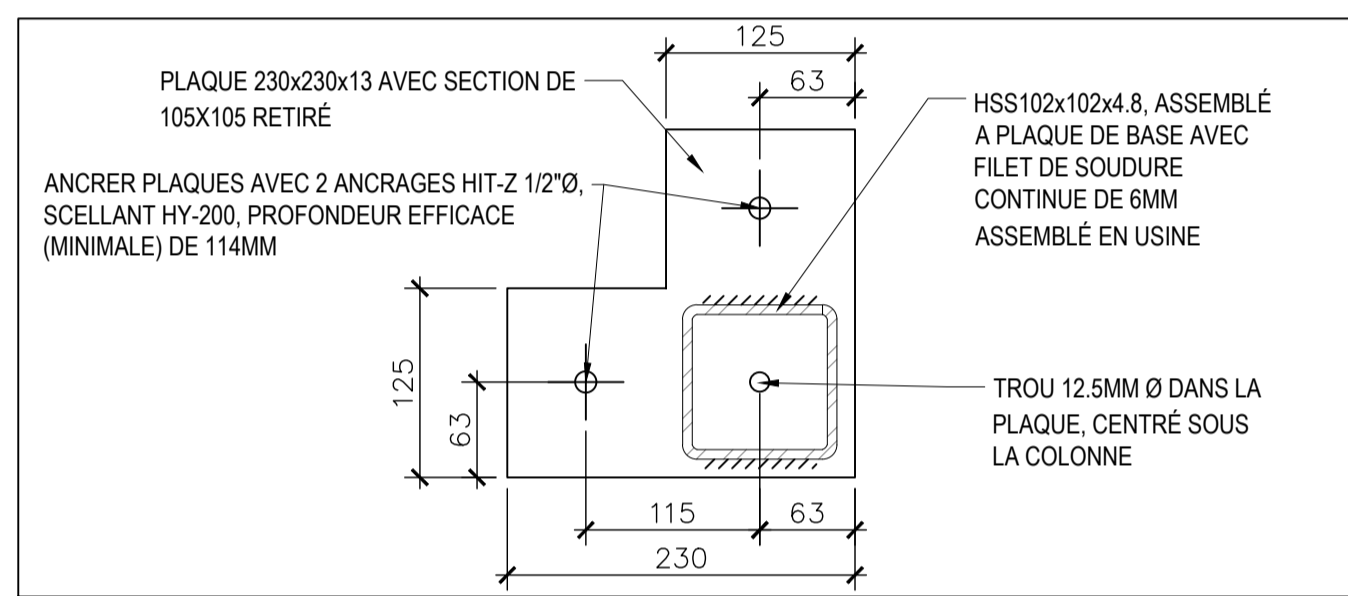
6 PLAN PARTIEL DE TOITURE = NEUF PAR RAPPORT À L'ENLÈVEMENT PRÈS DE L'UNITÉ DE CVCA N° 2
 ÉCHELLE 01:50



1 ÉLEVATION DU CADRE DE SUPPORT (TYP.)
SCALE/ECHELLE: 1:10

NOTE: GALVANISER TOUS DES ÉLÉMENTS DE SUPPORT STRUCTURAUX

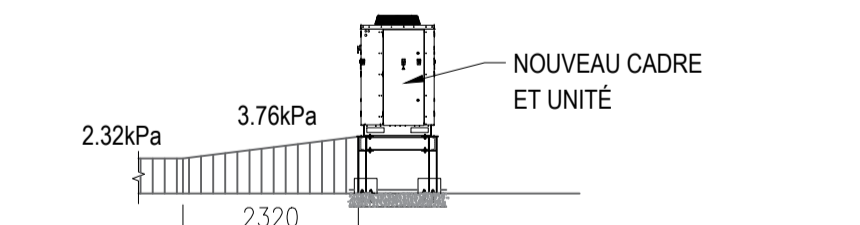
2 ÉLEVATION DU CADRE DE SUPPORT (TYP.)
SCALE/ECHELLE: 1:10



3 PLAQUES DE BASES (TYP.)
SCALE/ECHELLE: 1:5

CHARGES DE CONCEPTION

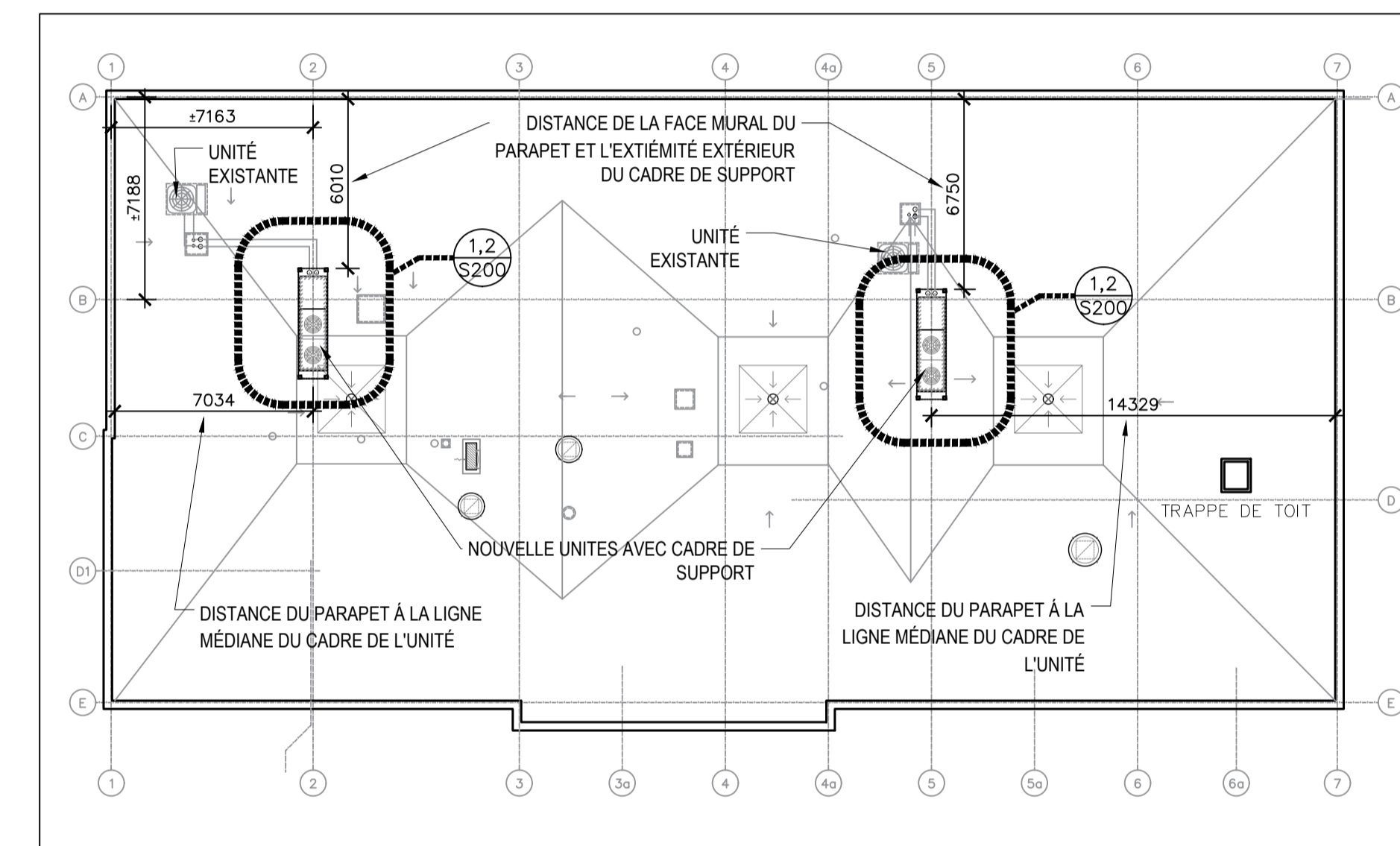
- LES VALEURS POUR LES DONNÉES CLIMATIQUES UTILISÉES DANS LA DÉTERMINATION DES CHARGES DE CONCEPTION ONT ÉTÉ OBTENUES DANS LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA 2015 POUR LA VILLE D'OTTAWA SPECIFIQUEMENT.
- LE POIDS PROPRE INCLUT DANS LA CONCEPTION EST RELIE AU POIDS DE LA STRUCTURE ELLE-MÊME. CES CHARGES VARIENT SELON LA CONCEPTION CHOISIE ET COMPREND LE BETON COULÉ SUR LES PONTAGES D'ACIER.
- LES CHARGES MORTES SURIMPOSEES SONT DES CHARGES MORTES ENGENDRES PAR LES ÉLÉMENTS NON STRUCTURAUX TELS QUE LES REVÊTEMENTS, LES FINITIONS, LES CLOISONS INTÉRIEURES, LES REVÊTEMENTS DE TOIT, LES ÉQUIPEMENTS SUSPENDUS, LE PAVAGE, LES SOLS DE REMBLAYAGE OU AUTRES.
- LA CHARGE MORTE EST LE POIDS PROPRE DE LA STRUCTURE AUCQUEL SONT AJOUTÉES LES CHARGES MORTES SURIMPOSEES.
- LES CHARGES GRAVITAIRES SONT INDIQUÉES AUX PLANS, LA RÉDUCTION DE LA CHARGE VIVE NA PAS ÉTÉ UTILISÉE.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES CHARGES DE CONCEPTION INDIQUÉES SONT DES CHARGES NON PONDÉRÉES, À UTILISER POUR LA CONCEPTION À L'ÉLUT.
- POUR LES CHARGES PONCTUELLES, SI UNE SEULE CHARGE EST DONNÉE, CONSIDÉREZ-LEA COMME UNE CHARGE VIVE.
- CHARGE MORTE - LA DENSITÉ DU BETON UTILISÉE POUR LA CONCEPTION EST DE: 23.5 KN/M3
- CHARGE VIVE - UNITÉ DE TOIT : 1.222 LBS (5.43 KN)
- NEIGE (VIS-À-VIS DES NOUVELLES UNITÉS INSTALLÉES AU TOIT)
 - IS, SS, SR (STAY THE SAME) ULS = ÉLUT SLS = ÉLS
 - ANGLE DU TOIT: PLAT (0)
 - EXPOSÉ: NON
 - PARAPET: N/A
 - ACCUMULATION DE NEIGE PRÈS DE L'UNITÉ: 3.76 KPA. LONGUEUR: 2.32M
 - TOIT ADJACENT OU CONNEXE: N/A
 - CHARGE DE NEIGE NON PONDÉRÉES MINIMALES: 2.32 KPA



- VENT
 - HW, Q AND CE STAYS THE SAME
 - RISQUE NORMAL (NORMAL IMPORTANCE)
 - BÂTIMENT DE TYPE: FAIBLE ÉLEVATION
 - TYPE DE TERRAIN: DÉCOUVERT
 - CHARGES DE VENT APPLIQUÉES SUR LES NOUVELLES UNITÉS DE TOIT: 0.42 KPA
- SÉISMES
 - POUR UNITÉ MÉCANIQUE DE TOIT
 - SECTION 4.1.8.18 DU CNBC 2015: ÉLÉMENT DE STRUCTURE: COMPOSANTS NON STRUCTURAUX ET ÉQUIPEMENT
 - IE, FA, SA (0.2), SP, VP, WP
 - RISQUE NORMAL
 - CATÉGORIE D'EMPLACEMENT: E (ASSUMÉE). NOTEZ QUE LA MESURE DE LA RÉPONSE DU SOL AUX ONDES LATÉRALES NA PAS ÉTÉ EFFECTUÉE.
 - ÉLÉMENTS NON STRUCTURAUX CATÉGORIE: 1 (MACHINES, ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENTS, CONDUITS ET RÉSERVOIRS (AVEC CONTENU) AVEC ASSEMBLAGE SOUPLE
 - WP = TEL QUE DÉCRIT À L'ITEM: CHARGE VIVE CI-DESSUS

DESSINS D'ATELIER

- SOUMETTRE POUR RÉVISION TOUS LES DESSINS D'ATELIER REQUIS PAR LES PLANS ET DEVIS.
- LA RÉVISION DES DESSINS D'ATELIER SE FAIT SUR UNE BASE D'ÉCHANTILLONNAGE, CE QUI PERMET D'ASSURER LEUR CONFORMITÉ GÉNÉRALE AVEC LES DOCUMENTS CONTRACTUELS. IL NE S'AGIT PAS D'UNE VÉRIFICATION DÉTAILLÉE ET NE DOIT PAS ÊTRE INTERPRÉTÉ COMME LIBÉRANT L'ENTREPRENEUR DE SA RESPONSABILITÉ DE RÉALISER LES TRAVAUX CONFORMEMENT AUX DOCUMENTS CONTRACTUELS.
- L'EXAMEN DES DESSINS D'ATELIER N'IMPLIQUE AUCUNE MODIFICATION QUANT À LA RESPONSABILITÉ INCOMBANT AUX DIFFÉRENTS CONSULTANTS OU AUTRES PROFESSIONNELS RELIÉE À LA CONCEPTION D'ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES, COMME INDIQUÉ DANS LES SPÉCIFICATIONS.
- L'EXAMEN D'ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES SUR DES DESSINS D'ATELIER NON RELIÉS AUX ÉLÉMENTS STRUCTURAUX (COMPOSANTS CRÉÉS PAR D'AUTRES) N'INCLUT PAS L'EXAMEN DE L'ASSEMBLAGE COMPLET DONT L'ARTICLE PEUT ÊTRE UN COMPOSANT.
- SI NÉCESSAIRE, LES FICHIERS CAD DES DESSINS DE STRUCTURE SONT DISPONIBLES « TELS QUELS » POUR LA PRÉPARATION DES DESSINS D'ATELIER, À CONDITION QUE L'ÉMETTEUR ANSI QUE LES CONSULTANTS DE L'ÉMETTEUR NE SOIENT PAS TENUS RESPONSABLES DES ERREURS OU OMISSIONS SUR LES DESSINS. LES DESSINS CAD NE DOIVENT PAS ÊTRE MIS À L'ÉCHELLE. POUR RECEVOIR LES FICHIERS CAD, L'ENTREPRENEUR DEVRA SIGNER UNE DÉCLARATION D'EXONÉRATION À PROPOS DES DESSINS REÇUS.
- PRÉVOYEZ UN MINIMUM DE 3 JOURS OUVRABLES POUR LA RÉVISION DE CHAQUE SOUMISSION DE DESSINS D'ATELIER. PRÉVOYEZ PLUS DE TEMPS LORSQU'IL Y A DE GRANDES QUANTITÉS DE DESSINS D'ATELIER SONT SOUMISES. SOUMETTRE EN CONFORMITÉ GÉNÉRALE AVEC LA SÉQUENCE DE CONSTRUCTION VOUILLÉ.
- APPORTEZ LES CORRECTIONS REQUISES LORS DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE AVANT DE SOUMETTRE À NOUVEAU LES DESSINS. INDIQUEZ CLAIREMENT TOUS LES CHANGEMENTS ET AJOUTS À LA SOUMISSION PRÉCÉDENTE. N'AJOUTEZ PAS DE NOUVEAUX DÉTAILS AUX DESSINS DEJA ÉTAMPÉS AVEC STATUT DE RÉVISION OU ANNOTE.
- APRÈS RÉVISION, LES DESSINS D'ATELIER SERONT ÉTAMPÉS ET COMPORTEURONT UN DES STATUT DE RÉVISION SUIVANT:
 - NON REVU: INDIQUE QUE LES TRAVAUX DÉCRITS DANS LES DESSINS D'ATELIER SOUMIS NE SONT PAS RELIÉS AUX TRAVAUX RELEVANT DE L'INGÉNIEUR STRUCTUREL.
 - REVU: L'ENTREPRENEUR SEMBLE AVOIR INTERPRÉTÉ LES DOCUMENTS CONTRACTUELS CORRECTEMENT ET LE CONSULTANT N'A PAS DE RECOMMANDATIONS OU COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES À FORMULER CONCERNANT LES DESSINS REÇUS.
 - ANNOTÉ: L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER LES CORRECTIONS INDIQUÉES PAR LE CONSULTANT AVANT DE PROCÉDER À LA CONSTRUCTION. LES DESSINS RÉVISÉS FINAUX DEVONT ÊTRE SOUMIS POUR ARCHIVAGE AU DOSSIER.
 - RÉVISÉ ET RESOUMETTRE: L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER LES CORRECTIONS INDIQUÉES ET RESOUMETTRE AU CONSULTANT POUR RÉVISION AVANT DE PROCÉDER À LA FABRICATION DES ÉLÉMENTS PROPOSÉS.
- SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER SCÉLÉS PAR L'INGÉNIEUR LORSQUE REQUIS AUX DEVIS. LES DESSINS D'ATELIER NON ESTAMPILÉS, SIGNÉS ET DATES SERONT MARQUÉS «SOUMETTRE À NOUVEAU» ET SERONT RENVOYÉS SANS AVOIR ÊTE REVUS.
- NE COMMENCEZ PAS LA FABRICATION AVANT D'AVOIR REÇU LES DESSINS D'ATELIER REVISÉS.
- FOURNIR LES DESSINS FINAUX APRÈS AVOIR EFFECTUÉ TOUTES LES CORRECTIONS REQUISES.



5 VUE PARTIELLE DU TOIT AVEC LA LOCALISATION DES NOUVELLES UNITÉS DE TOIT
SCALE/ECHELLE: 1:20

ACIER POUR CONSTRUCTION DE BÂTIMENT

- TOUT L'ACIER EXTERIEUR (STRUCTURE SUPPORTANT LES NOUVELLES UNITÉS DE TOIT) DOIT ÊTRE GALVANISÉ À CHAUD. LE TAUX D'APPLICATION DE LA COUCHE DE REVÊTEMENT DOIT EXCÉDER 610G/M².
- TOUS LES ÉLÉMENTS D'ANCRAGES ET DE CONNEXION INTÉGRÉS À UNE STRUCTURE DE SUPPORT DES NOUVELLES UNITÉS MÉCANIQUES AU TOIT QUI NE SE TROUVENT PAS DANS DES BOÎTIERS ÉTANCHES DOIVENT ÊTRE GALVANISÉS.
- CONFORME À LA NORME CSA S16.
- MATÉRIAUX: CONFORME À LA NORME CSA G40.21 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE AVEC LES NUANCES SUIVANTES:
 - PROFILÉS EN "C" ET CORNIÈRES: 300W
 - PLAQUES ET BARRÉS D'ACIER: 300W
 - PROFILÉS TUBULAIRES: 350W CLASSE C
 - TUYAUX: ASTM 325M À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES
 - TIGES D'ANCRAGES: 400W
- LES DESSINS DE STRUCTURE MONTRENT L'INTENTION DE LA CONCEPTION SEULEMENT. CONSULTER LE DEVIS POUR LA CONCEPTION DES CONNEXIONS, LE DÉTAILLAGE, LA FABRICATION ET LES EXIGENCES DE MONTAGE.
- NE PAS MODIFIER LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AU CHANTIER.
- LÀ OÙ LES SURFACES GALVANISÉES ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉES OU SOUDEES, NETTOYEZ LES SURFACES JUSQU'AU MÉTAL NU ET APPLIQUEZ DEUX COUCHES DE PEINTURE RICHE EN ZINC.
- LORS DU MONTAGE, FOURNIR LES SYSTÈMES DE RETENUS NÉCESSAIRES POUR MAINTENIR LA STRUCTURE STABLE PENDANT LA CONSTRUCTION.
- RÉPARTIR LES CHARGES PROVENANT DES INSTALLATIONS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES SUSPENDUES AUX OUVRAGES EN ACIER DE MANIÈRE À NE PAS PROVOQUER LA TORSION DES ÉLÉMENTS EN ACIER OU LA FLEXION EXCESSIVE DES SEMELLES DES PROFILÉS.

DALLE EXISTANTE

- UNE ANALYSE DE LA DALLE DE TOIT EN BETON EXISTANTE A ÉTÉ RÉALISÉE COMME ÉTANT SOUMISE AUX CHARGES EXISTANTES (NEIGE ET MORTE) AINSI QU'À DE NOUVELLES CHARGES APPLIQUÉES (NOUVELLES UNITÉS MÉCANIQUES AINSI QUE L'ACCUMULATION DE NEIGE ENGENDRÉE PAR CES DERNIÈRES). LES RÉSULTATS DES ANALYSES RÉALISÉES INDIQUENT QUE LA DALLE EXISTANTE A UNE CAPACITÉ SUFFISANTE POUR RÉSISTER AU CHARGEMENT NOUVELLEMENT APPLIQUÉ EN PLUS DU CHARGEMENT EXISTANT. L'ANALYSE A ÉTÉ RÉALISÉE À PARTIR DES DONNÉES INDIQUÉES AUX DESSINS STRUCTURAUX ORIGINAUX, DATES DE 1951. LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE DE TOIT A ÉTÉ INSPECTÉE DANS LES ZONES OÙ LES UNITÉS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES SANS AUCUN DOMMAGE APPARENT. LA RÉPARATION OU LE RENFORCEMENT DE LA DALLE DE TOIT NEST DONC PAS NÉCESSAIRE POUR LE MOMENT.

GÉNÉRALITÉS

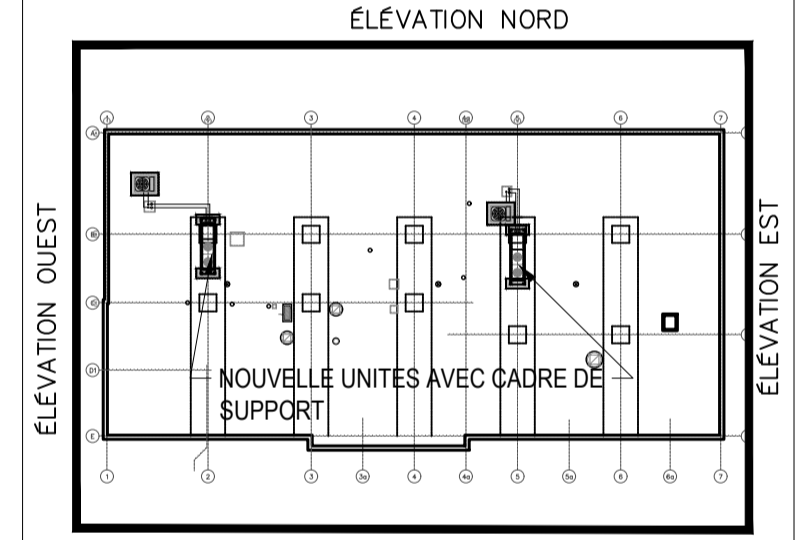
- LA CONCEPTION DE LA STRUCTURE A ÉTÉ RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA 2015 SUPPLÉMENTÉ PAR LE GUIDE DE L'UTILISATEUR - CNB 2010, COMMENTAIRES SUR LE CALCUL DES STRUCTURES.
- CECI EST UN PROJET RÉALISÉ EN UNITÉS MÉTRIQUES, SAUF INDICATION CONTRAIRE. TOUTES LES LONGUEURS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LA RÉVISION DES DESSINS EN STRUCTURE DOIT ÊTRE RÉALISÉE CONJOINTEMENT AVEC TOUS LES AUTRES DOCUMENTS CONTRACTUELS. L'ENTREPRENEUR DOIT SIGNALER LES INCOHÉRENCES AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
- COORDONNEZ TOUTES LES OUVERTURES, MANCHONS ET ÉLÉMENTS ENCASTRES DANS LA STRUCTURE AVEC TOUS LES AUTRES DOCUMENTS CONTRACTUELS. L'ENTREPRENEUR DOIT SIGNALER TOUTS LES CONFLITS AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
- VÉRIFIER LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION.
- LA COLONNE DE RÉVISION INDIQUE L'UTILISATION PRÉVUE DE CES DESSINS. NE PAS CONSTRUIRE À PARTIR DE CES DESSINS À MOINS QU'IL NE SOIT INDIQUÉ: «MIS POUR CONSTRUCTION».
- NE PAS UTILISER LES INFORMATIONS SUR CES DESSINS POUR TOUT AUTRES PROJETS.
- NE PAS MODIFIER L'ÉCHELLE INDIQUÉE SUR CES DESSINS.
- LES DÉTAILS TYPIQUES MONTRENT L'INTENTION RELIÉE À LA MISE EN PLACE DES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX PLUTÔT QU'À LES CONDITIONS RÉELLES DU PROJET (NOTEZ QUE LES DÉTAILS TYPIQUES NE SONT PAS TOUJOURS RÉFÉRENCES SUR LE PLAN).
- LES DÉTAILS ET SECTIONS DESIGNÉS COMME «TYPIQUES» IMPLIQUENT QUE LES CONDITIONS SONT SEMBLABLES OU SIMILAIRES À LA STRUCTURE PROPOSÉE POUR ÊTRE APPLICABLE.
- CES DESSINS MONTRENT UNIQUEMENT LA STRUCTURE COMPLÉTÉE. TOUT TRAVAIL TEMPORAIRE QUI POURRAIT ÊTRE REQUIS POUR MENER À BIEN L'EXÉCUTION DU PROJET NE SONT PAS INDIQUÉS AUX DESSINS ET SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR. LES CHARGES DE CONSTRUCTION SUR LA STRUCTURE PERMANENTE NE DOIVENT PAS DÉPASSER LES CHARGES DE CONCEPTION INDIQUÉES SUR LES DESSINS.
- TOUS LES TRAVAUX TEMPORAIRES DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET RÉVISÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL RETENU PAR L'ENTREPRENEUR ET DÉTENDANT UNE LICENCE DE PRATIQUE EN ONTARIO.
- LES ÉLÉMENTS ENCASTRES, Y COMPRIS LES BLOUS D'ANCRAGE, ONT ÉTÉ CONÇUS POUR LES CHARGES RELATIVE À LA STRUCTURE COMPLÉTÉE UNIQUEMENT. L'UTILISATION DE CES ÉLÉMENTS COMME SUPPORT TEMPORAIRE PENDANT LA CONSTRUCTION DOIT ÊTRE APPROUVÉE PAR L'INGÉNIEUR DE L'ENTREPRENEUR.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN DÉLAI RAISONNABLE AU CONSULTANT (PAS MOINS DE 24 HEURES) AVANT DE DIVULGUER TOUT TRAVAIL NÉCESSITANT UNE INSPECTION. UNE RÉVISION OU DES ESSAIS. PLANIFIEZ CES TRAVAUX PENDANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU.
- DES VISITES DE CHANTIER PRÉVUES POUR RÉVISER LES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE LA STRUCTURE SERONT EFFECTUÉES PAR JPG EN CONFORMITÉ AVEC LES PLANS ET DEVIS EMS POUR CONSTRUCTION. CES RÉVISIONS NE RELEVANT PAS L'ENTREPRENEUR DE SA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET D'ASSURANCE QUALITÉ.
- TOUS LES TRAVAUX DE STRUCTURE CONÇUS PAR LES INGÉNIEURS RETENUS PAR L'ENTREPRENEUR DEVONT ÊTRE EXAMINÉS PAR L'INGÉNIEUR RESPONSABLE DE LA CONCEPTION OU SON REPRÉSENTANT. SOUMETTRE LES RAPPORTS DE SUIVI DE CONSTRUCTION À JPG POUR RÉVISION.
- TOUS LES SUPPORTS TEMPORAIRES REQUIS NE SONT PAS INDIQUÉS SUR LES DESSINS DE STRUCTURE. L'ENTREPRENEUR ET SON INGÉNIEUR DOIVENT DÉTERMINER LES EXIGENCES RELIÉES À L'ÉTAIEMENT TEMPORAIRE.
- LA CONCEPTION DES OUVRAGES TEMPORAIRES UTILISÉS COMME ÉTAIEMENTS, ÉTAIEMENTS D'EXCAVATION, TRAVAUX PROVISOIRES, PLATES-FORMES D'ACCÈS, LA VÉRIFICATION DE LA CAPACITÉ DES STRUCTURES À SUPPORTER LES ÉQUIPEMENTS DE CONSTRUCTION ET L'ÉTAGAGE DES STRUCTURES SONT JACÉTES RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR ET DE LEUR INGÉNIEUR. LES DÉTAILS ET LA METHODOLOGIE POUR CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE SIGNÉS ET ESTAMPILÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL ET SOUMIS POUR ÊTRE INCLUT À NOS DOSSIERS.



No.	Date	Révision	By:	Par:
2	AOÛT 2019	PLAN & DEVIS POUR SOUMISSION R1	TPI/CG	
1	JUILLET 2019	PLAN & DEVIS POUR SOUMISSION	TPI/CG	

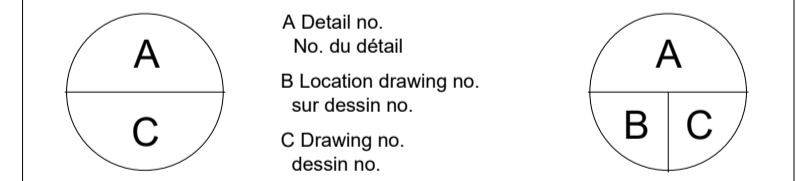
Date Imprimée

PLAN CLÉ

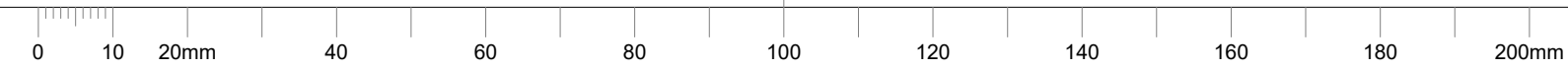


ÉLEVATION NORD
ÉLEVATION SUD
BÂTIMENT U-62
PAS À L'ÉCHELLE

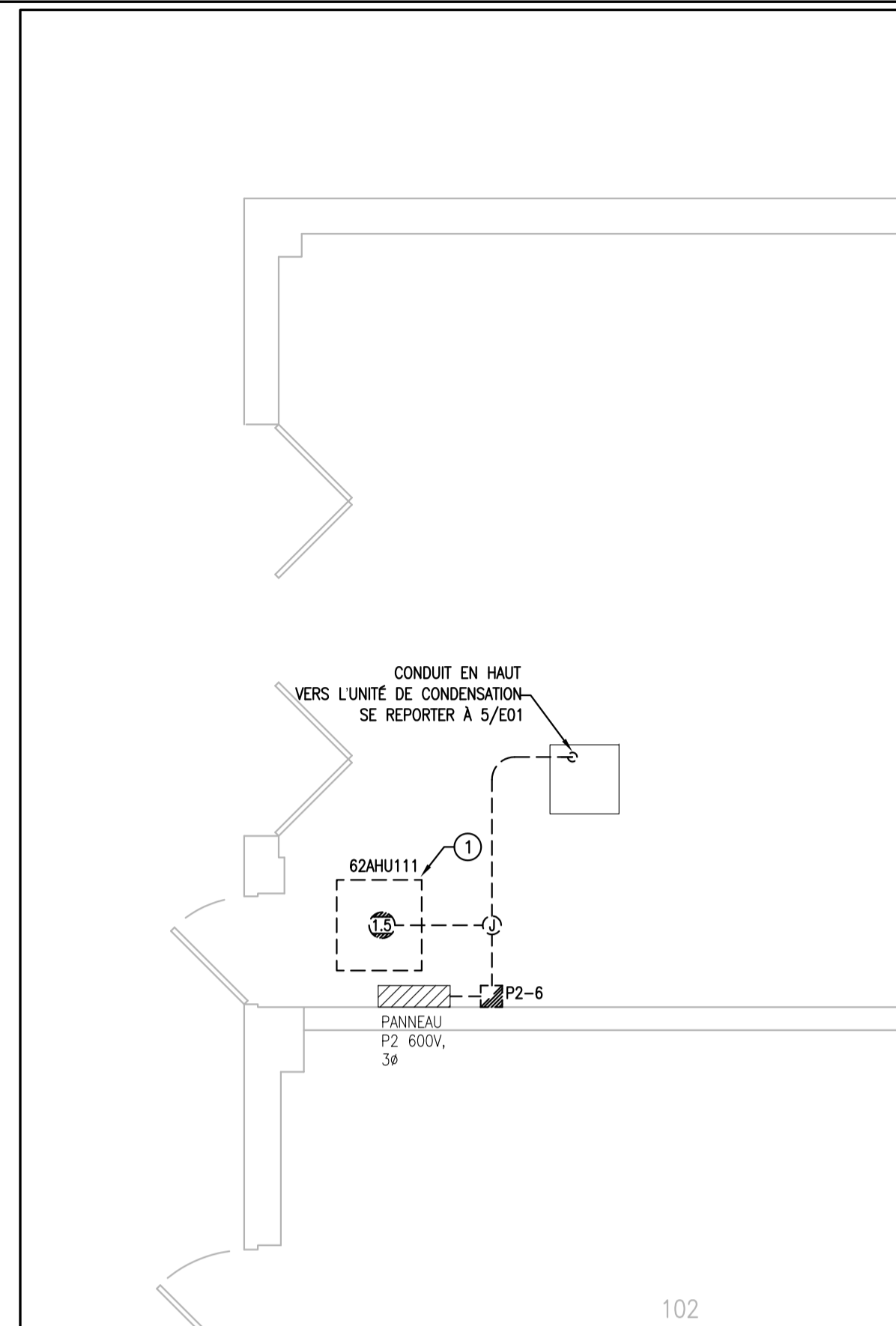
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



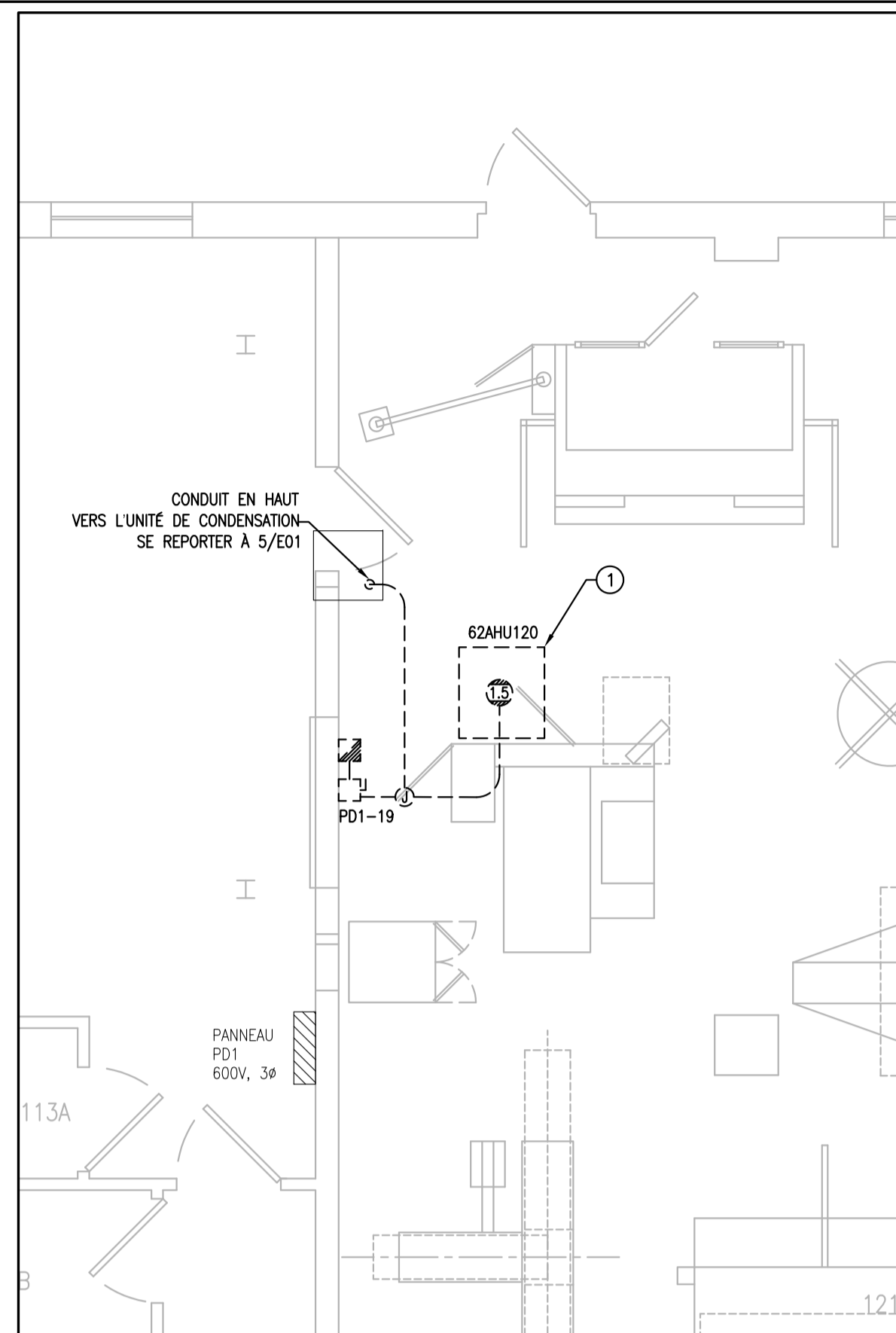
designed	conçu	date	date
C.G.		JUILLET 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
T.P.		COMME MONTRÉ	
checked	vérifié	sheet	of/de
C.G.		1	1
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
C.G.		011227-08-01	
dwg no.	dessin no.		
5247-S200F			
Acad File:	XXXXX	fichier CDAO	



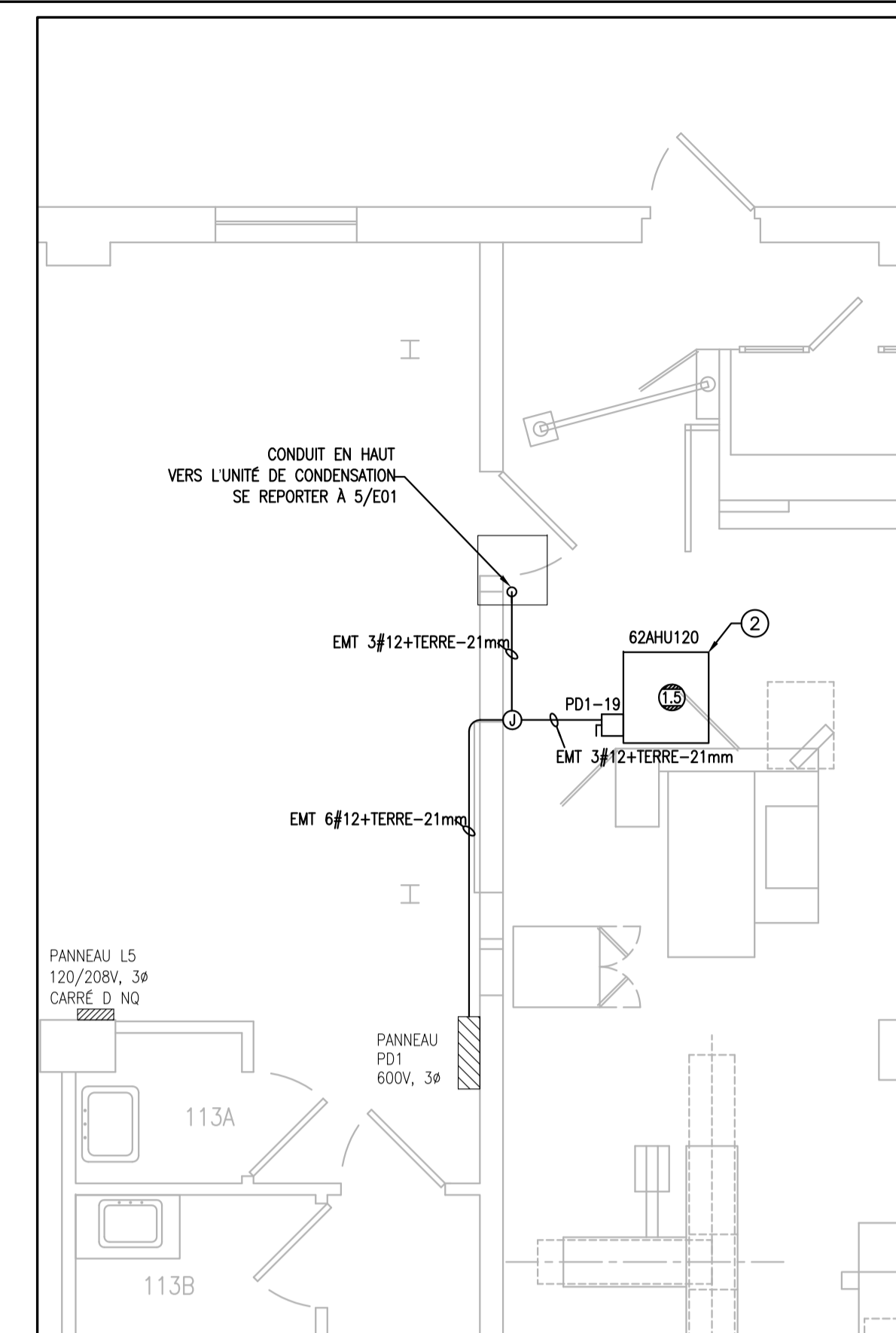
LÉGENDE	
SYMBÔLE	DESCRIPTION
⊙	BOITE DE JONCTION
□	INTERRUPTEUR GÉNÉRAL
▨	TABEAU ÉLECTRIQUE
⊞	DÉMARREUR MAGNÉTIQUE COMBINÉ
⊕	PRISE DOUBLE 120V, 20A
⊙	BOITE DE JONCTION
⊙	MOTEUR 3ø, H.P. COMME INDIQUÉ
—	UN TRAIT PLEIN FONCÉ INDIQUE QU'IL S'AGIT D'UN NOUVEAU OR RELOCALISÉ
---	UN TRAITEMENT PLEIN LÉGER INDIQUE L'EXISTENCE DE RESTENT
- - -	UNE LIGNE EN POINTILLES FONCÉES INDIQUE UNE DÉMOLITION



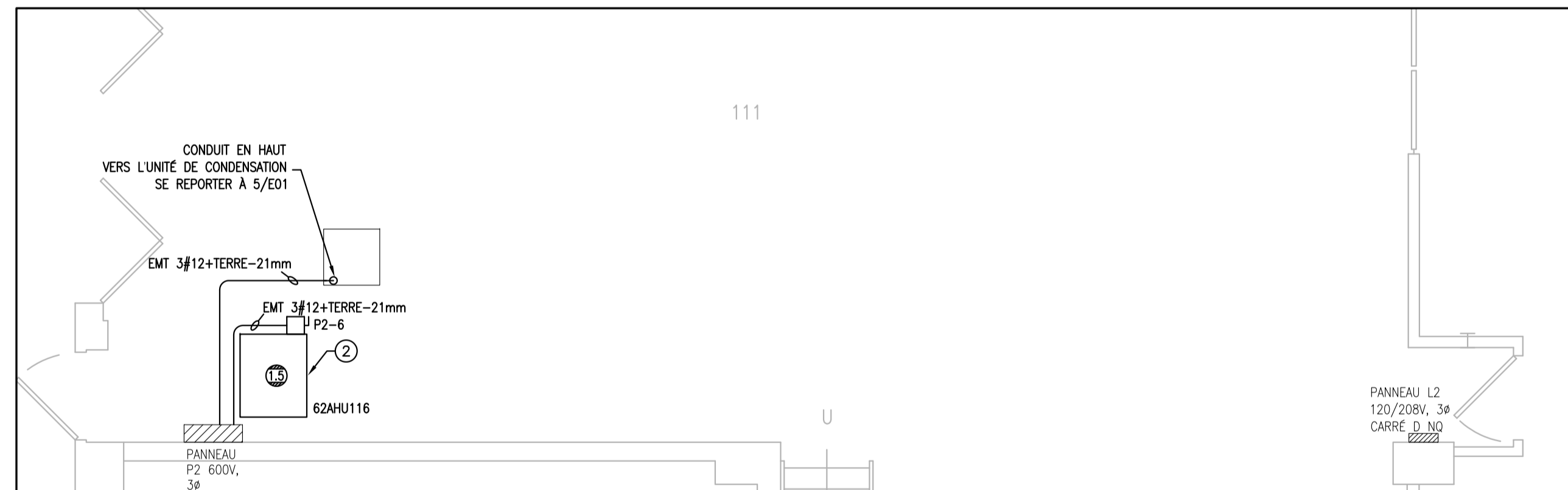
1
E01
 U-62 PLAN PARTIEL DU REZ-DE-CHAUSSÉE – OUEST
 DÉMOLITION ÉLECTRIQUE
 ÉCHELLE : 1:50



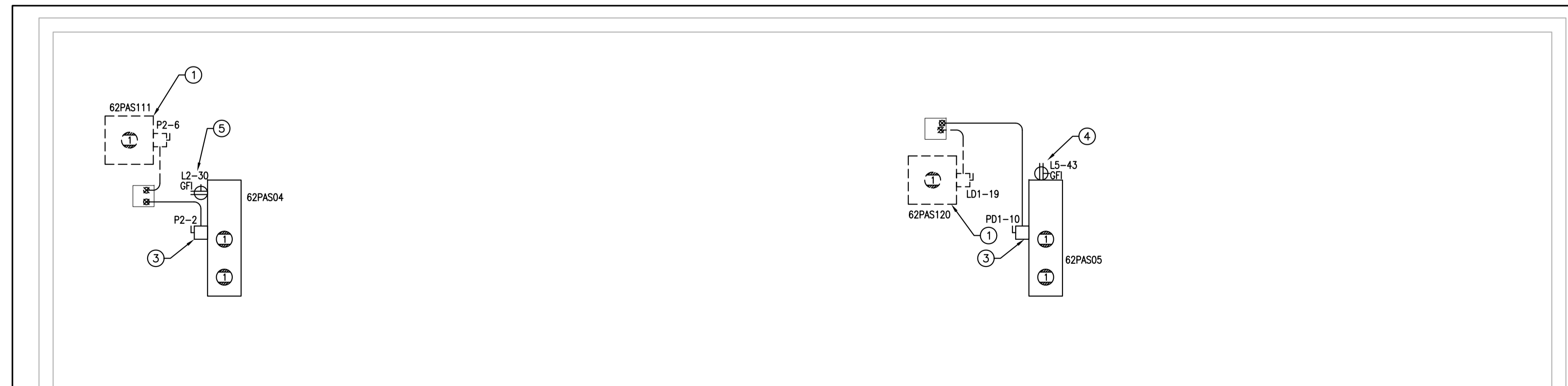
2
E01
 U-62 PLAN PARTIEL DU REZ-DE-CHAUSSÉE – EST
 DÉMOLITION ÉLECTRIQUE
 ÉCHELLE : 1:50



3
E01
 U-62 PLAN PARTIEL DU REZ-DE-CHAUSSÉE – EST
 TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ NOUVEAUX
 ÉCHELLE : 1:50



4
E01
 U-62 PLAN PARTIEL DU REZ-DE-CHAUSSÉE – OUEST
 TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ NOUVEAUX
 ÉCHELLE : 1:50



5
E01
 U-62 PLAN PARTIEL DE LA TOITURE
 DÉMOLITION ÉLECTRIQUE ET NOUVEAUX TRAVAUX
 ÉCHELLE : 1:100

NOTE GÉNÉRALES :

- LIRE CE DESSIN CONJOINTEMENT AVEC LES SPÉCIFICATIONS ET LES DESSINS D'ARCHITECTURE ET DE MÉCANIQUE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VÉRIFIER ET CONTRÔLER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE AVANT LA DÉMOLITION OU LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PARFAITEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX.
- EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À LA FIN DES TRAVAUX.
- RÉPARER TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR CES TRAVAUX.
- REMPUR TOUTS LES TROUS, COLMATER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DANS LA ZONE CONTRACTUELLE. PEINDRE TOUTS LES CONDUITS DE SURFACE. AGENCEMENT DE COULEURS POUR CORRESPONDRE AUX COULEURS EXISTANTES.
- COORDONNER LES TRAVAUX AVEC D'AUTRES DIVISIONS POUR L'INSTALLATION ET POUR ÉVITER LES INTERFÉRENCES.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- ENLEVER SIGNIFIE ENLEVER ET ÉLIMINER HORS SITE, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- ENLEVER LE CONDUIT REDONDANT ET LE CÂBLAGE JUSQU'À LA SOURCE, SAUF INDICATION CONTRAIRE, ET RENDRE SÉCURITAIRE.
- Fournir des étiquettes aux nouveaux dispositifs pour indiquer la source d'alimentation. Mettre à jour les horaires du tableau après la fin du travail et fournir de nouveaux horaires dactylographiés.
- TOUT LE CÂBLAGE INTÉRIEUR DOIT ÊTRE COMPOSÉ D'UN CONDUCTEUR DE #12 AWG AU MINIMUM. POLYÉTHYLÈNE RÉTICULÉ TORONNÉ DE TYPE R90 XLPE POUR LES TAILLES NO.8 ET SUPÉRIEURES. TYPE T90 TORONNÉ POUR LES TAILLES NO.10 ET INFÉRIEURES. TOUTES LES NOUVELLES CANALISATIONS DOIVENT ÊTRE DES TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES À PAROI MINCE (EMT) DE 1/2" MINIMUM, SAUF INDICATION CONTRAIRE. LES CONDUITS DOIVENT ÊTRE MUNIS DE RACCORDS ISOLÉS ET D'UNE DOUILLE.
- LES CONDUITS DE SURFACE DOIVENT ÊTRE PARALLÈLES OU PERPENDICULAIRES AUX LIMITES DE CONSTRUCTION. TOUTS LES CONDUITS ET BOÎTES DE JONCTION DOIVENT ÊTRE ANCRÉS À LA STRUCTURE DU BÂTIMENT.
- TOUTES LES CANALISATIONS DOIVENT ÊTRE DISSIMULÉES DANS LES ZONES ACHÉVÉES.
- LE MOT « FOURNIR » SIGNIFIE APPROVISIONNER, INSTALLER, CONNECTER ET TESTER.

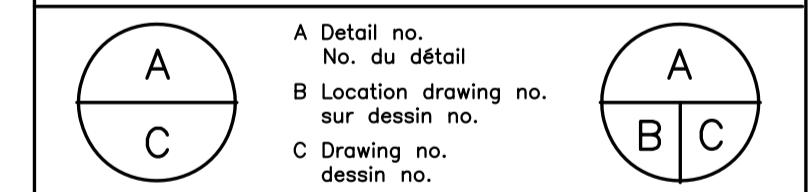
NOTES SUR LES SCHEMAS ÉLECTRIQUES :

- TYPIQUE; L'UNITÉ DE CLIMATISATION DOIT ÊTRE ENLEVÉE PAR L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE. DÉCONNECTER ET RETIRER LE DÉMARREUR/INTERRUPTEUR GÉNÉRAL. ENLEVER TOUTS LES CÂBLES ET CONDUITS ASSOCIÉS JUSQU'À LA SOURCE ET SÉCURISER.
- TYPIQUE; NOUVELLE CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR 600V, 3ø, 15A, FOURNIE PAR UN ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE. PRÉVOIR UN INTERRUPTEUR GÉNÉRAL ET EFFECTUER LES RACCORDEMENTS COMME INDIQUÉ. CONNECTER AU DISJONCTEUR DISPONIBLE EXISTANT INDIQUÉ ET RÉGLER LA PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS DU DISJONCTEUR À 15A.
- TYPIQUE; NOUVELLE UNITÉ DE CONDENSATION 600V, 3ø, 15A, FOURNIE PAR UN ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE. FOURNIR UN NOUVEL INTERRUPTEUR DE SÉCURITÉ POUR USAGE INTENSIF (SQUARE D RCD5336 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ) ET EFFECTUER LES CONNEXIONS COMME INDIQUÉ. UTILISER DES CONDUITS ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) À L'INTÉRIEUR ET LE CÂBLAGE TECH À L'EXTÉRIEUR. CONNECTER AU DISJONCTEUR EXISTANT DISPONIBLE INDIQUÉ ET RÉGLER LA PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS DU DISJONCTEUR À 15A.
- PRÉVOIR UN NOUVEAU RÉCÉPTACLE GFI 20A, AVEC COUVERCLE ÉTANCHE AUX INTÉMPÉRIES PENDANT L'UTILISATION (HUBBELL MX3200 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ) ET INSTALLER SUR L'UNITÉ. ASSURER LA CONNEXION AU CIRCUIT ILLUSTRÉ À L'AIDE DE 2#10+TERRE. UTILISER DES CONDUITS ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) À L'INTÉRIEUR ET LE CÂBLAGE TECH À L'EXTÉRIEUR. PRÉVOIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR 120 V, 1ø, 20A DANS L'ESPACE L5-43.
- PRÉVOIR UN NOUVEAU RÉCÉPTACLE GFI 20A, AVEC COUVERCLE ÉTANCHE AUX INTÉMPÉRIES PENDANT L'UTILISATION (HUBBELL MX3200 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ) ET INSTALLER SUR L'UNITÉ. ASSURER LA CONNEXION AU CIRCUIT ILLUSTRÉ À L'AIDE DE 2#10+TERRE. UTILISER DES TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) À L'INTÉRIEUR ET LE CÂBLAGE TECH À L'EXTÉRIEUR. CONNECTER AU DISJONCTEUR DE RÉSERVE 20A DU PANNEAU L2.

N°	Date	Révision	Par :
1	SEPT 2019	DESSIN SOUMIS EN APPELS D'OFFRES	FG
0	MAR 2019	DÉLIVRÉ AUX FINS D'APPROBATION PAR LES AUTORITÉS AÉROSPATIALES	CWC
0	21 SEPT 2018	EXAMEN FINAL DE LA CONCEPTION – APPROBATION	FG

Date d'impression JJ MM AAAA Date d'impression

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



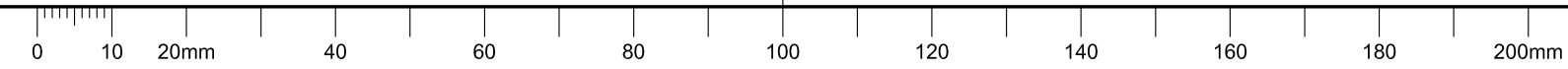
project **BÂTIMENT U-62 REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR 62AHU111 ET 62AHU 120** projet

design **CAMPUS UPLANDS** dessin

drawing **TRAVAUX ÉLECTRIQUES NOUVEAU ET DE DÉMOLITION**

designed	conçu	date	date
FG		Feb. 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
FG		COMME INDIQUÉ	
checked	vérifié	sheet	feuille
CYC		1 of/de 1	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
BV		A1-011227-12	

dwg.no. **5247-E01** dessin no.

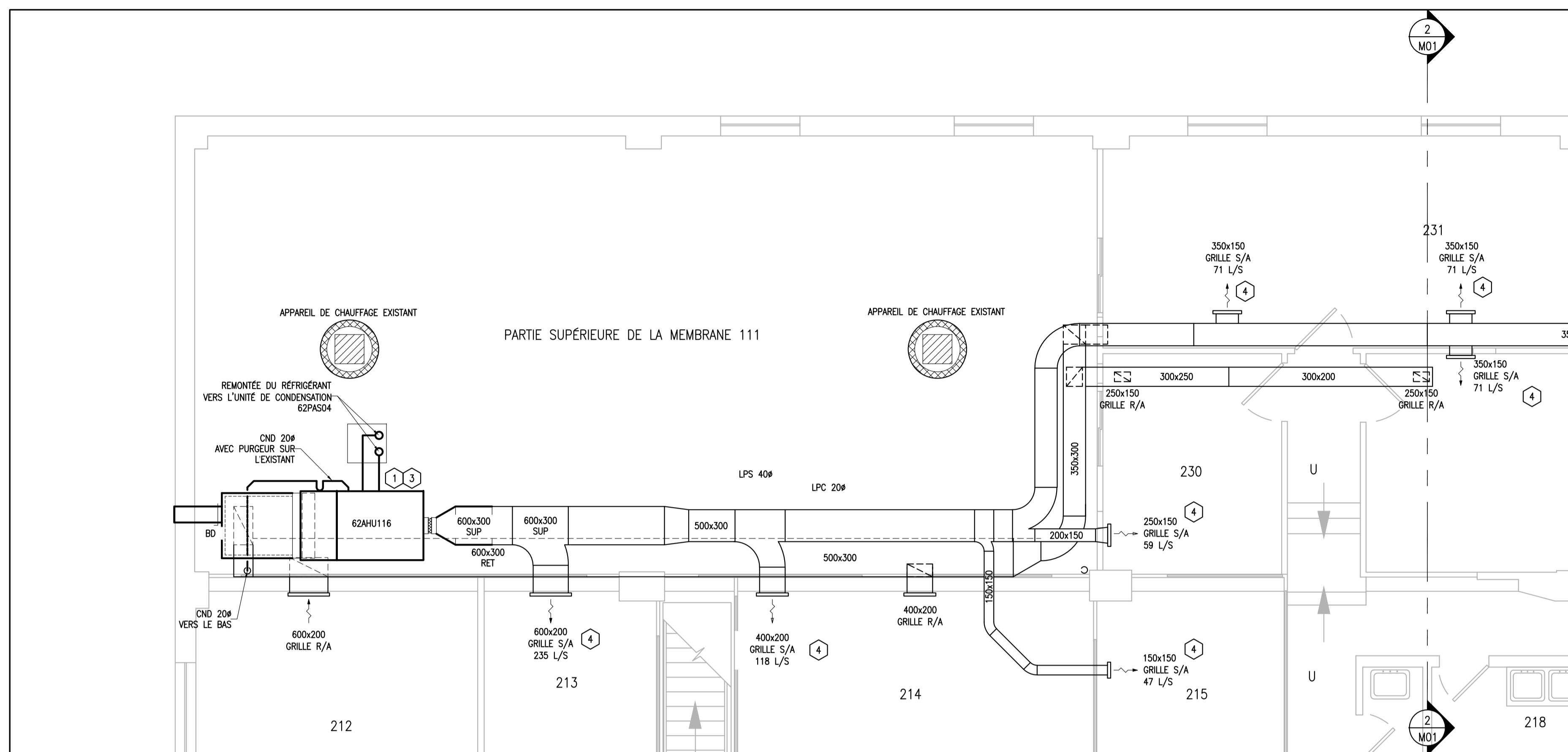


NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

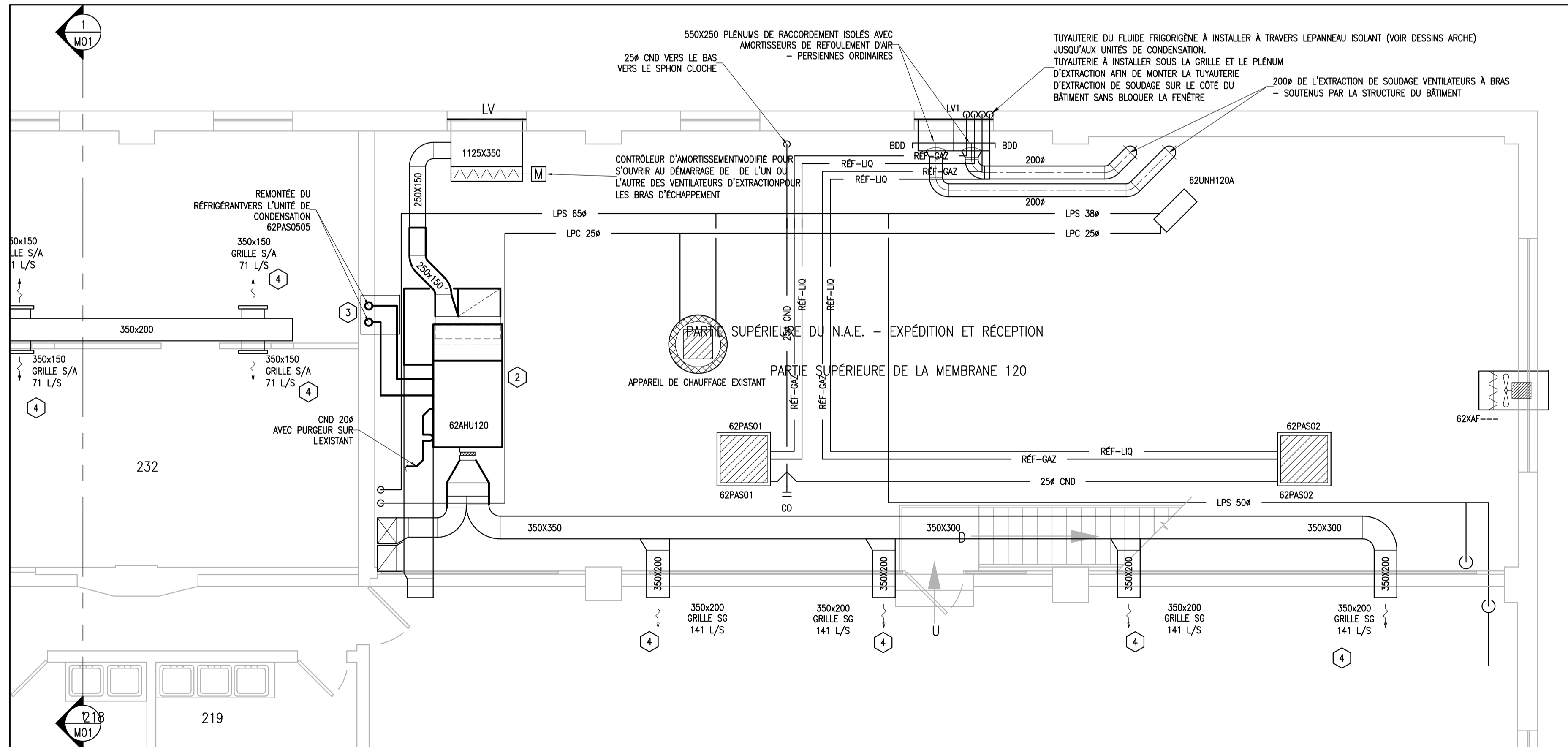
NOTES SUR LES SCHEMAS MÉCANIQUES :

- PRÉVOIR UNE NOUVELLE CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR 62AHU116, LES CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'AIR ASSOCIÉS, LES CONDUITS D'AIR EXTERIEUR, LES FILTRES, LES CONDUITES DE RÉFRIGÉRANT, LES CONDUITS DE CONDENSAT ET TOUTS LES ACCESSOIRES REQUIS. RÉUTILISER LA TRAVERSEE EXISTANTE DANS LES MURS ET LES CONDUITS D'AIR EXTERIEUR. RACCORDER LES NOUVEAUX CONDUITS D'AIR D'ALIMENTATION ET DE RETOUR AUX CONDUITS D'AIR D'ALIMENTATION ET DE RETOUR EXISTANTS, TEL QU'INDIQUÉ.
- PRÉVOIR UNE NOUVELLE CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR 62AHU120, LES CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'AIR ASSOCIÉS, LE PLENUM DE RETOUR, LES CONDUITS D'AIR EXTERIEUR, LES FILTRES, LES CONDUITES DE RÉFRIGÉRANT, LES CONDUITS DE CONDENSAT ET TOUTS LES ACCESSOIRES REQUIS. RACCORDER LES NOUVEAUX CONDUITS D'AIR D'ALIMENTATION ET DE RETOUR AUX CONDUITS D'AIR D'ALIMENTATION ET DE RETOUR EXISTANTS, TEL QU'INDIQUÉ.
- PRÉVOIR UNE NOUVELLE TUYAUTERIE DE FRIGORIGÈNE DEPUIS LES NOUVELLES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR JUSQU'ÀUX UNITÉS DE CONDENSATION À DISTANCE SITUÉES SUR LE TOIT (SE REPORTER AU DESSIN M02). ISOLER LES CONDUITES DE FRIGORIGÈNE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
- TESTER, AJUSTER ET ÉQUILIBRER LES GRILLES DE SOUFFLAGE EXISTANTES EN FONCTION DES QUANTITÉS D'AIR INDICUÉES.



U-62 PLAN PARTIEL DE MEZZANINE- OUEST
TRAVAUX MÉCANIQUES NOUVEAUX

1
 M01
 ÉCHELLE : 1:50



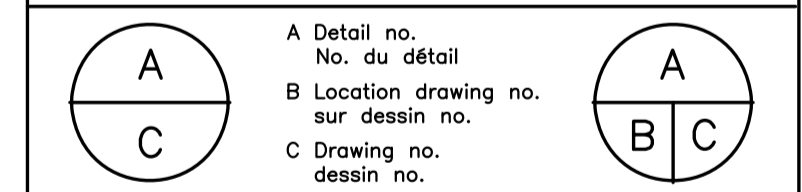
U-62 PLAN PARTIEL DE MEZZANINE- EST
TRAVAUX MÉCANIQUES NOUVEAUX

2
 M01
 ÉCHELLE : 1:50

0	OCT 2018	ISSUED FOR TENDER	JWG
No.	Date	Revision	By: / Par:

Date Printed JJ MM AAAA Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project

BÂTIMENT U-62 REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR 62AHU116 ET 62AHU 120

CAMPUS UPLANDS

TRAVAUX MÉCANIQUES NOUVEAUX EN MEZZANINE

designed **JWG** conçu **JWG** date AOÛT 2019 date

drawn **JWG** dessiné **JWG** scale **COMME INDICUÉ** échelle

checked **ZM** vérifié **ZM** sheet **1 of/de 3** feuille

approved **ALS** approuvé **ALS** W.O.no. **A1-011227** D.T.no.

dwg.no. **5247-M01-F** dessin no.

NOTES GÉNÉRALES

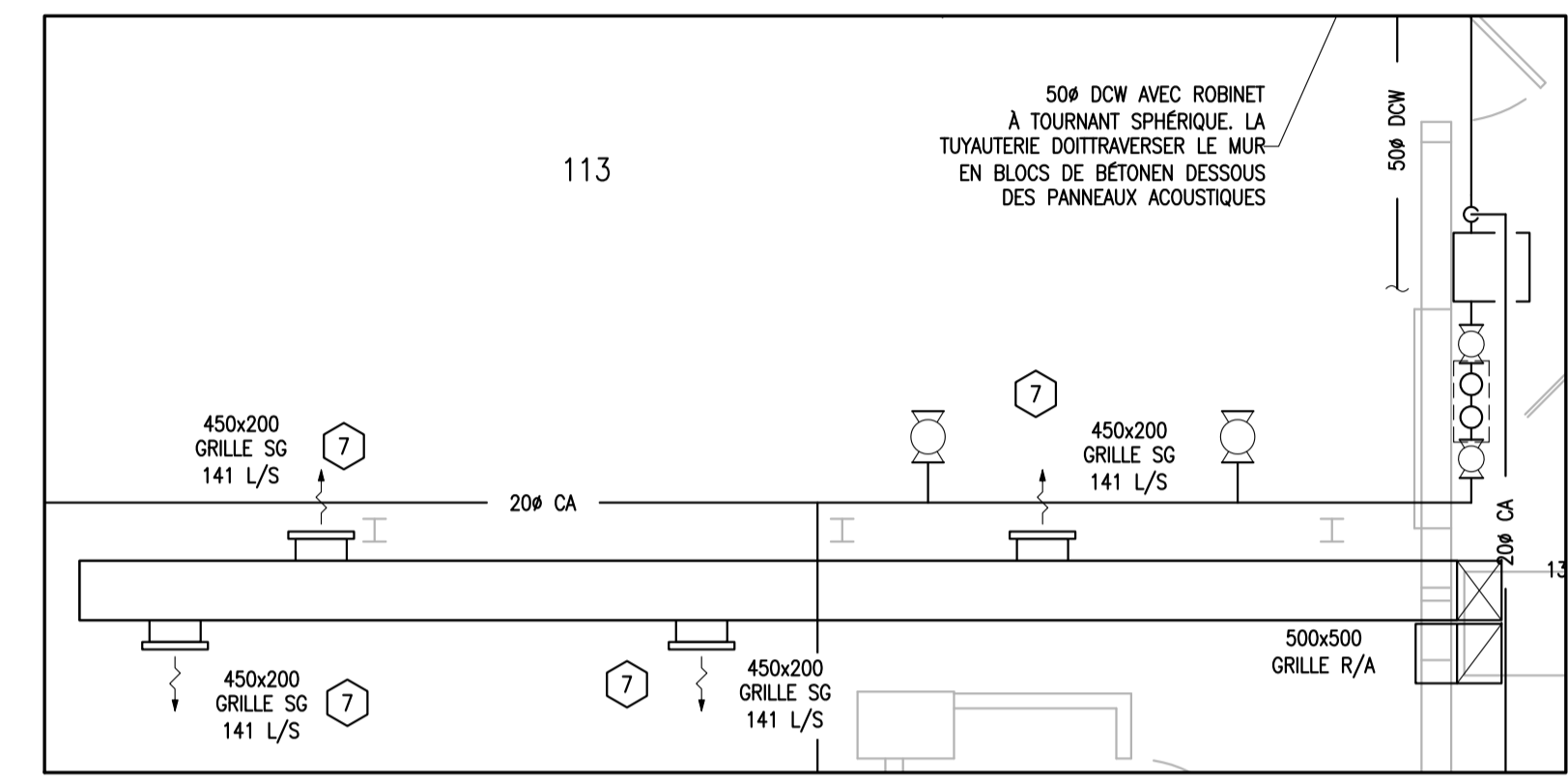
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

LISTE DES SCHÉMA MÉCANIQUES	
SCHÉMA N°	TITRE DU SCHÉMA
5247-M01	LISTE DES NOUVEAUX TRAVAUX MÉCANIQUES ET DES SCHÉMAS
5247-M02	DÉMOLITION MÉCANIQUE, ÉCHAFIERS, LÉGENDE, DÉTAILS ET PHOTOS

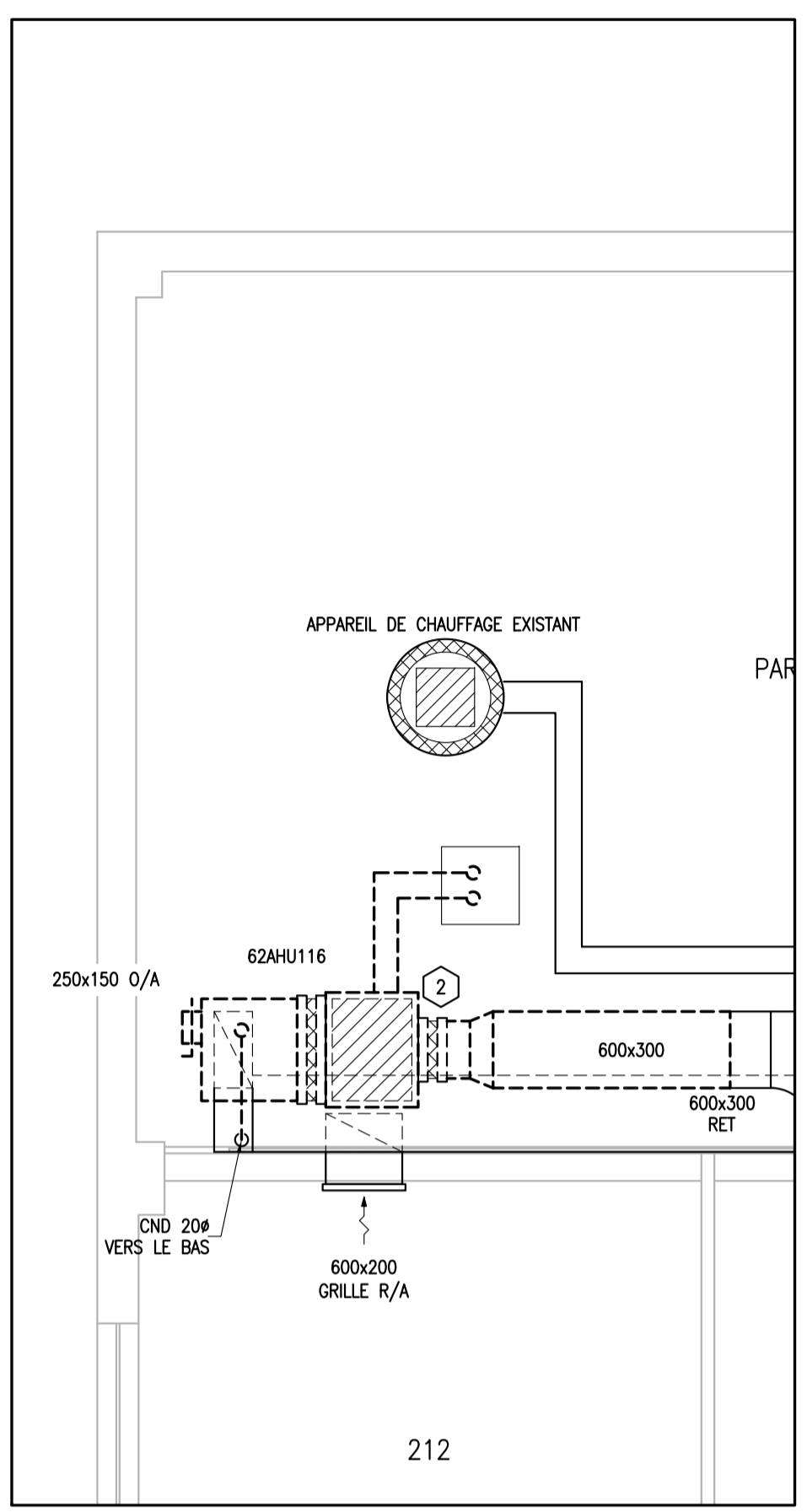
LÉGENDE MÉCANIQUE	
SYMBOLE	DESCRIPTION
	ROBNET-VANNE
	ROBNET À TOURNANT SPHÉRIQUE
	TUBE VERS LE HAUT
	TUBE VERS LE BAS
	PIÈCE SANITAIRE
	ORIFICE
	RACCORD
	CAPUCHON
	ORIFICE DE PLANCHER
	DRAIN DE PLANCHER
	EXTINCTEUR
	GAINES RECTANGULAIRES
	GAINES RONDEN EN SPIRALE
	SORTIE DE RACCORDEMENT RONDE
	COUDE 90°
	COUDE 45°
	CHAUFFAGE 1 DE L'UNITÉ TRANE - EXISTANT
	CHAUFFAGE 2 DE L'UNITÉ TRANE - EXISTANT
	CHAUFFAGE 3 DE L'UNITÉ TRANE - EXISTANT
	CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR-EXISTANTE
	T-STAT (DDC)
	CONTROLEUR D'UNITÉ DE CLIMATISATION
	MOTEUR D'AMORTISSEUR MOTORISÉ
	T-STAT (PNEUMATIQUE)
	INTERRUPTEUR MARCHÉ/ARRÊT DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE

LÉGENDE DU TYPE DE CONDUIT MÉCANIQUE	
CONDUIT	DESCRIPTION
DDW	EAU FROIDE DOMESTIQUE
CA	AIR COMPRIMÉ
LPS	VAPEUR BASSE PRESSION
LPC	CONDENSAT BASSE PRESSION
	CONDUIT D'ÉVACUATION DES VENTILATEURS D'EXTRACTION - INSTALLÉ PAR LE CLIENT
	INDIQUE QUE C'EST NOUVEAU
	INDIQUE QUE C'EST EXISTANT (DOIT RESTER)
	INDIQUE QUE C'EST DÉMÔU / ENLEVÉ

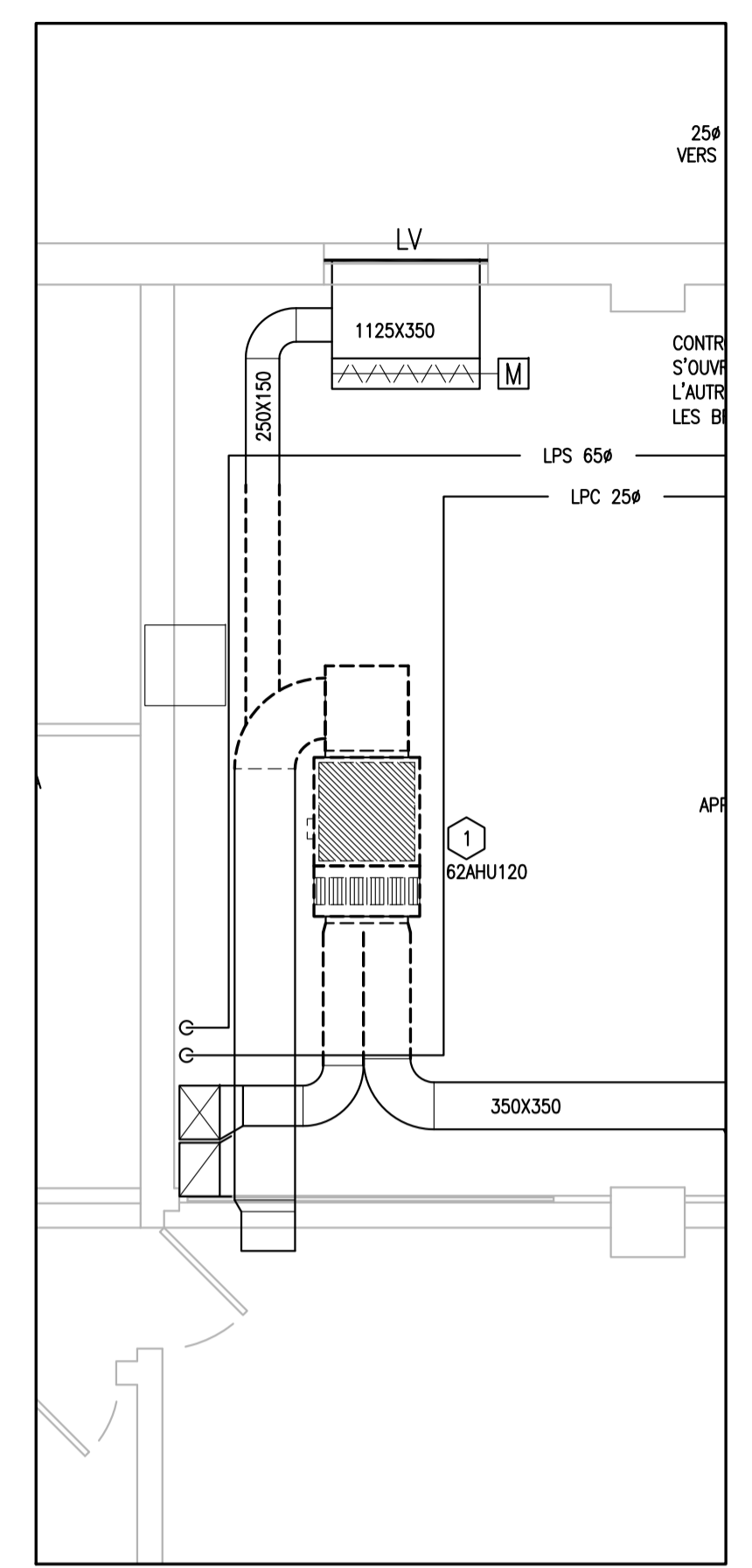
- NOTES SUR LES SCHÉMAS MÉCANIQUES: (X)
- ISOLER, DÉCONNECTER ET ENLEVER LA CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR 62AHU120, LES CONDUITS D'ALIMENTATION, DE RETOUR ET EXTERIEURS (OA) ASSOCIÉS, LES COMMANDES (AMORTISSEUR PNEUMATIQUE SUR LES CONDUITS OA) ET LES TUYAUX, COMME INDICÉ.
 - ISOLER, DÉCONNECTER ET ENLEVER LA CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR 62AHU116, LES CONDUITS D'ALIMENTATION, DE RETOUR ET EXTERIEURS (OA) ASSOCIÉS, LES COMMANDES (AMORTISSEUR PNEUMATIQUE SUR LES CONDUITS OA) ET LES TUYAUX, COMME INDICÉ.
 - VIDANGER TOUT LE RÉFRIGÉRANT ET L'HUILE DES UNITÉS DE CONDENSATION EXISTANTES 62PAS111 ET 62PAS120 DE TOIT, FOURNIR UNE COPIE DU CERTIFICAT DE PRÉVENTION DE L'APPAUVRISSEMENT DE LA COUCHE D'OZONE INDIQUANT LE TYPE ET LA QUANTITÉ D'HUILE ET DE RÉFRIGÉRANT ENLEVÉS. ÉLIMINER L'UNITÉ ET LE MATÉRIEL CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT.
 - PRÉVOIR DES SOULINS SUR LES BORDURES DE TOIT EXISTANTES, CAR CES BORDURES NE DOIVENT PAS ÊTRE RÉUTILISÉES.
 - PRÉVOIR DE NOUVELLES BORDURES DE TOIT POUR LES NOUVELLES UNITÉS DE CONDENSATION 62PAS04 ET 62PAS05, TEL QU'INDIQUÉ (VOIR LES DESSINS ARCHITECTURAUX POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS).
 - FOURNIR DE NOUVELLES UNITÉS DE CONDENSATION 62PAS04 ET 62PAS05 COMME INDICÉ. PRÉVOIR LA TUYAUTERIE OU FLUIDE FRIGORIGÈNE ENTRE LES UNITÉS DE CONDENSATION ET LES NOUVELLES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR (VOIR LE DESSIN M01 POUR L'EMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR EN MEZZANINE), LES INTERRUPTEURS GÉNÉRAUX ET LES ACCESSOIRES ET RACCORDS REQUIS. RÉUTILISER LES TRAVERSEES DE TOITURE EXISTANTES POUR L'ACHEMINEMENT DE TOUTS LES SERVICES.
 - AJUSTER ET ÉQUILIBRER LES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION EXISTANTS DANS LA PIÈCE 113 AUX QUANTITÉS D'AIR INDICÉES.
 - SE REPORTER AUX DESSINS D'ARCHITECTURE POUR L'EMPLACEMENT ET LA CONSTRUCTION DES BORDURES DE TOIT



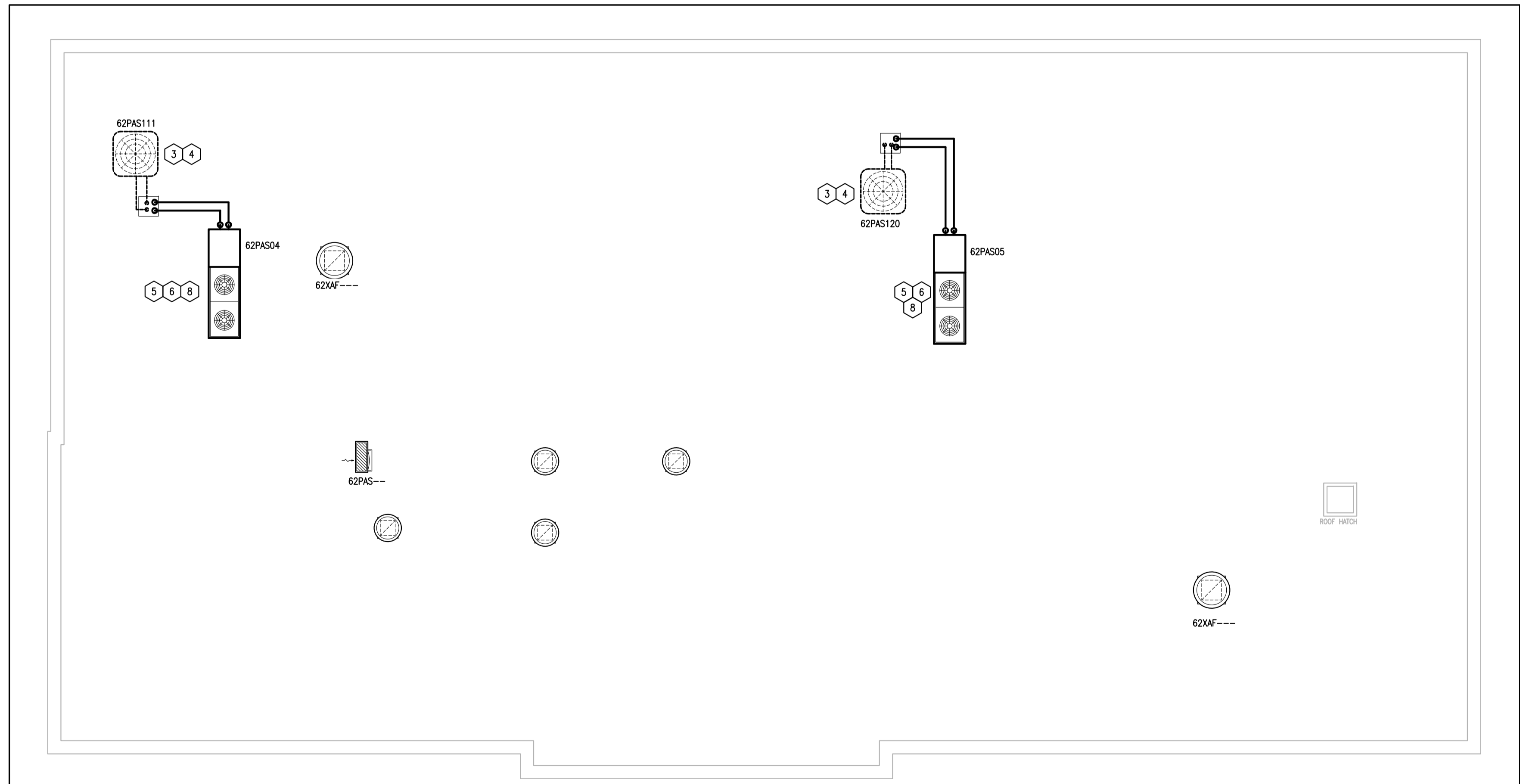
3
M02
 U-62 REZ-DE-CHAUSSEE SALLE 113
 ÉQUILIBRAGE DE L'AIR
 ÉCHELLE : 1:50



1
M02
 U-62 PLAN PARTIEL DE MEZZANINE- OUEST
 DÉMOLITION MÉCANIQUE
 ÉCHELLE : 1:50



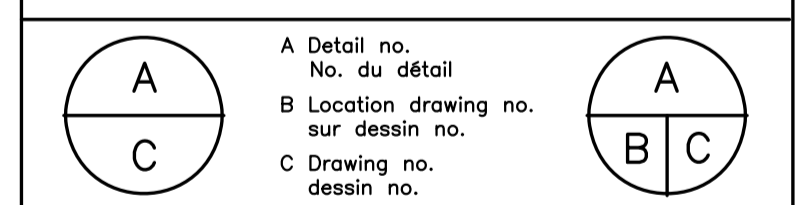
2
M02
 U-62 PLAN PARTIEL DE MEZZANINE- EST
 DÉMOLITION MÉCANIQUE
 ÉCHELLE : 1:50



4
M02
 U-62 PLAN COMPLET DE LA TOITURE
 DÉMOLITION MÉCANIQUE ET NOUVEAUX TRAVAUX
 ÉCHELLE : 1:100

No.	Date	Revision	By: Par:
0	OCT 2018	ISSUED FOR TENDER	JWG

Date Printed JJ MM AAAA Date imprimée
 Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
 Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project BÂTIMENT U-62 REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR 62AHU111 ET 62AHU 120
 CAMPUS UPLANDS
 drawing DÉMOLITION MÉCANIQUE DE LA MEZZANINE, PLAN DE RÉFÉCTION MÉCANIQUE DE LA TOITURE, CALENDRIER ET LÉGENDE
 designed JWG conçu date AOÛT 2019 date
 drawn JWG dessiné scale COMME INDICÉ échelle
 checked ZM vérifié sheet 2 of/de 3 feuille
 approved ALS approuvé W.O.no. A1-011227 D.T.no.
 dwg.no. dessin no.

5247-M02-F

		ALIMENTATION		RETOUR		DX CAPACITÉS DES SERPENTINS DE REFOUILLISSEMENT							CAPACITÉS DE CHAUFFAGE - VAPEUR				HUMIDIFICATEUR		AHU ELECTRIQUE			AHU UNITE DE CONDENSATION EXTERIEURE												
ETIQUETTE	EMPLACEMENT	DEBIT D'AIR L/S MAX	S.P. (Pa) TSP	FILTRE (MM)	DEBIT D'AIR L/S MAX	DEBIT D'AIR L/S MIN	O A L/S MAX	T.C. (KW)	T.C. (KW)	EDBT	EWBT	LDBT	RANGÉES	CIRCUIT	MESSE DE L'AIR (MS)	CAPACITÉ (KW)	EDBT (°C)	P.D. (Po)	LDBT	VAP. PRESS. (lb/ps²)	COND (KG/HR)	FACE VEL (M/S)	KG/HR	TYPE D'INJECTEUR	MOTEUR(S) (H.P.)	FLA/MFA/MOC	V/P/HZ	ETIQUETTE	EMPLACEMENT	CAPACITÉ (KW)	ENTILATEUR (HP)	FLA/MCA/MOP	V/P/HZ	REMARQUES
62AHU116	MECAN. RM.	987	403	50	888	790	197	26.7	17.3	29,4°C	19,4°C	12,8°C	5	1	1.87	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	1.5	1.7/---/---	600/3/60	62PAS---	TOITURE	26.8	2X 1HP	3/15/20	600/3/60	NOUVEAU
62AHU120	ATELIER	987	403	50	888	790	197	26.7	17.3	29,4°C	19,4°C	12,8°C	5	1	1.87	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	1.5	1.7/---/---	600/3/60	62PAS---	TOITURE	26.8	2X 1HP	3/15/20	600/3/60	NOUVEAU

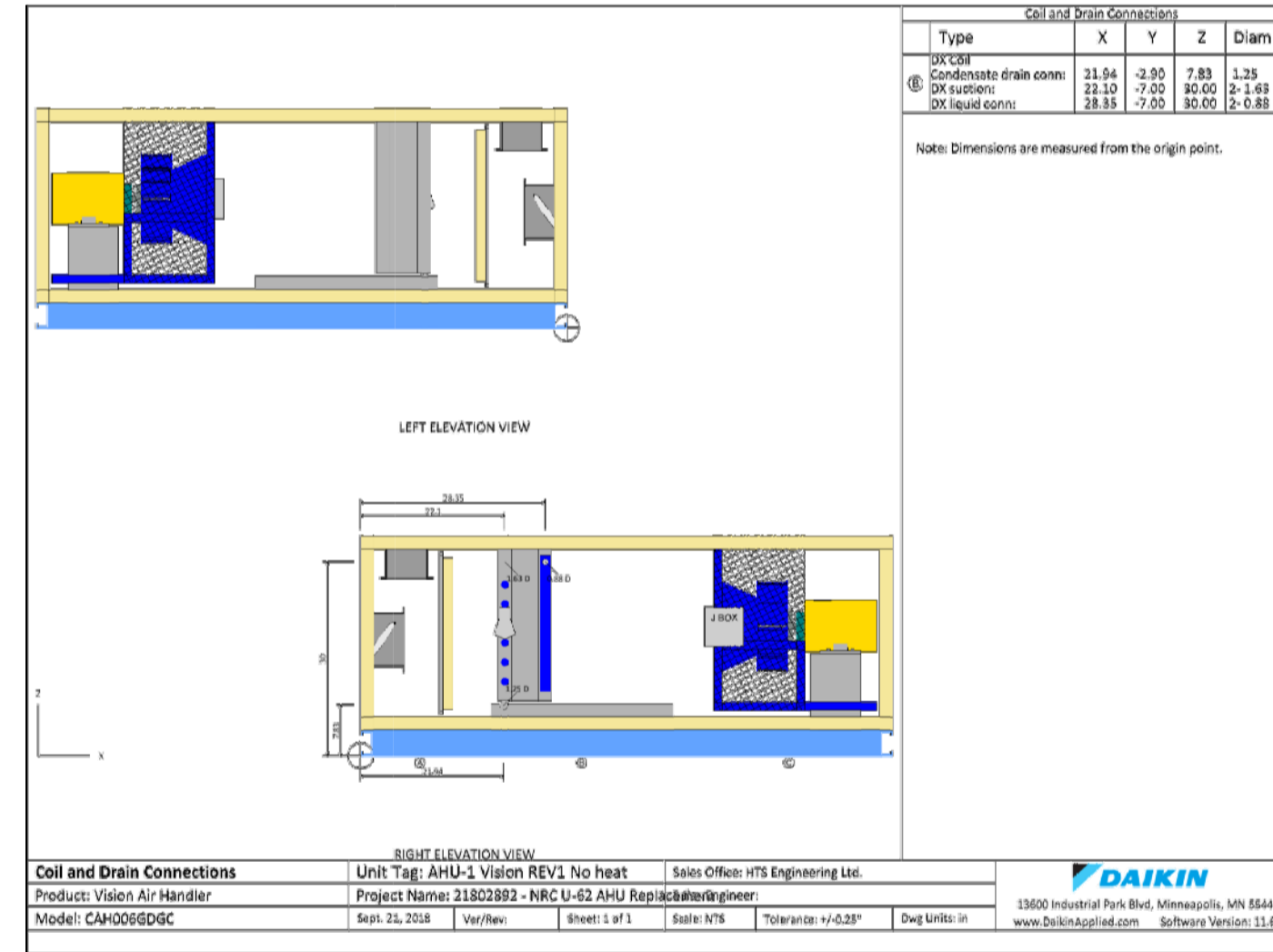
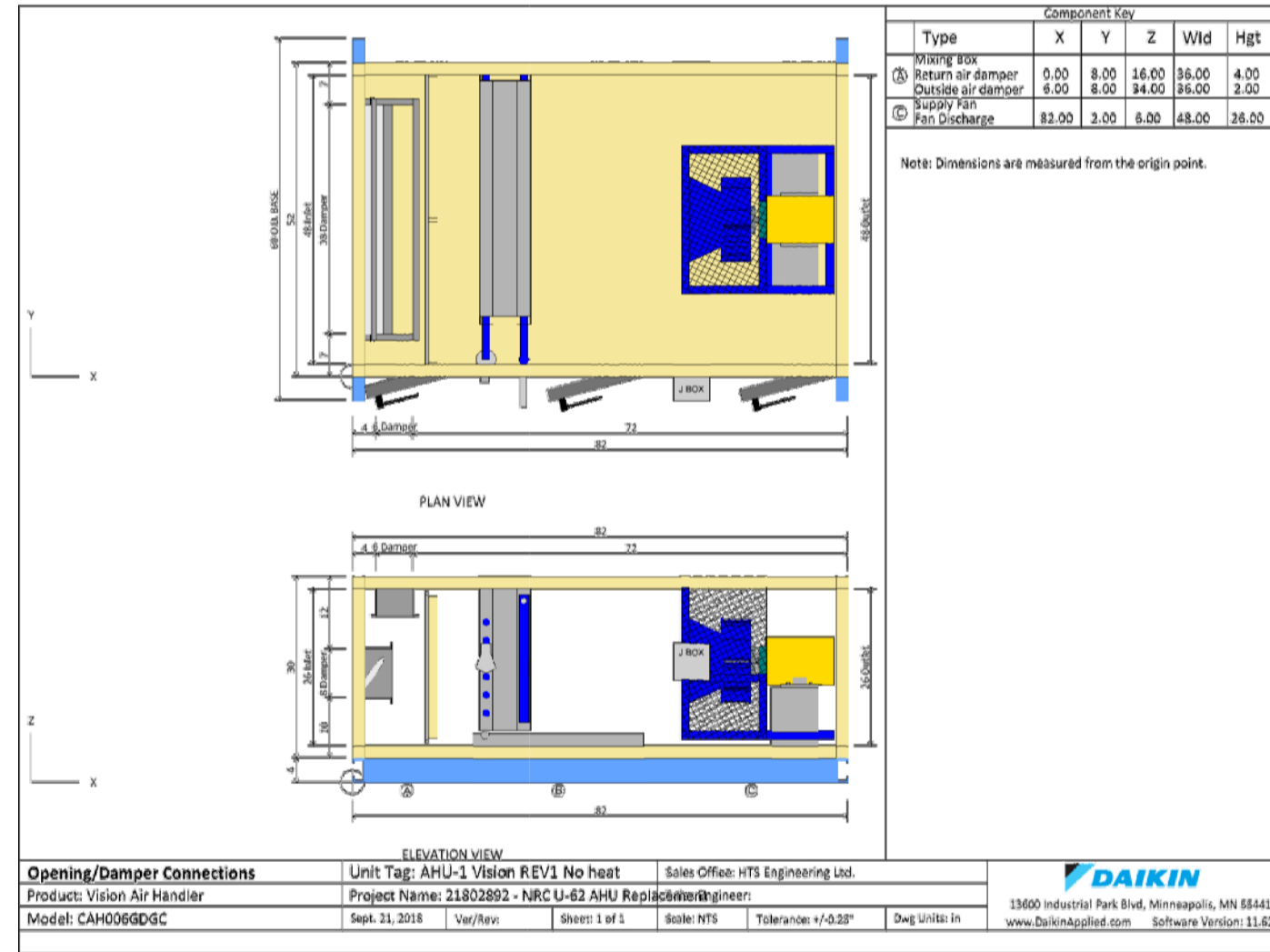
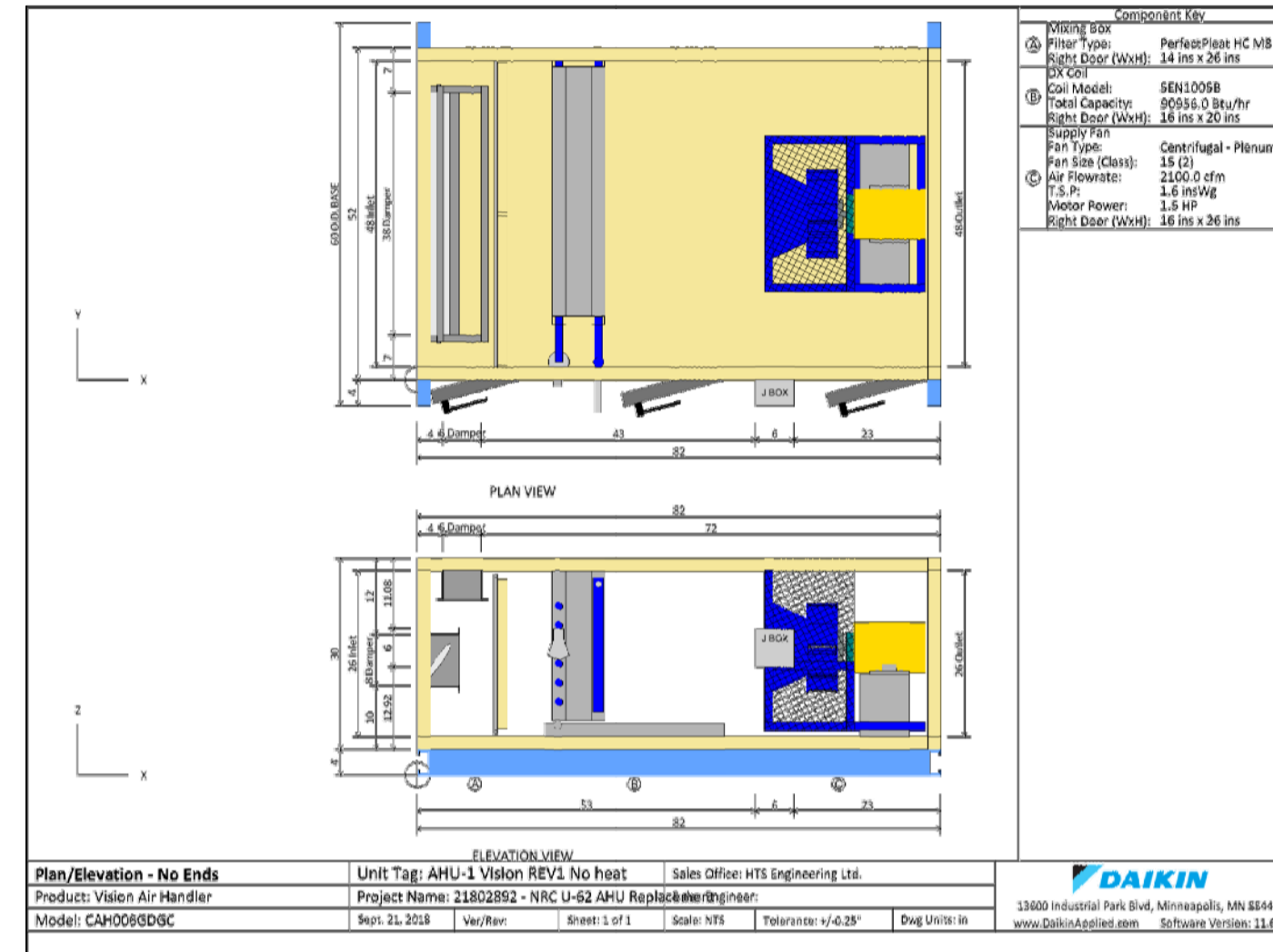
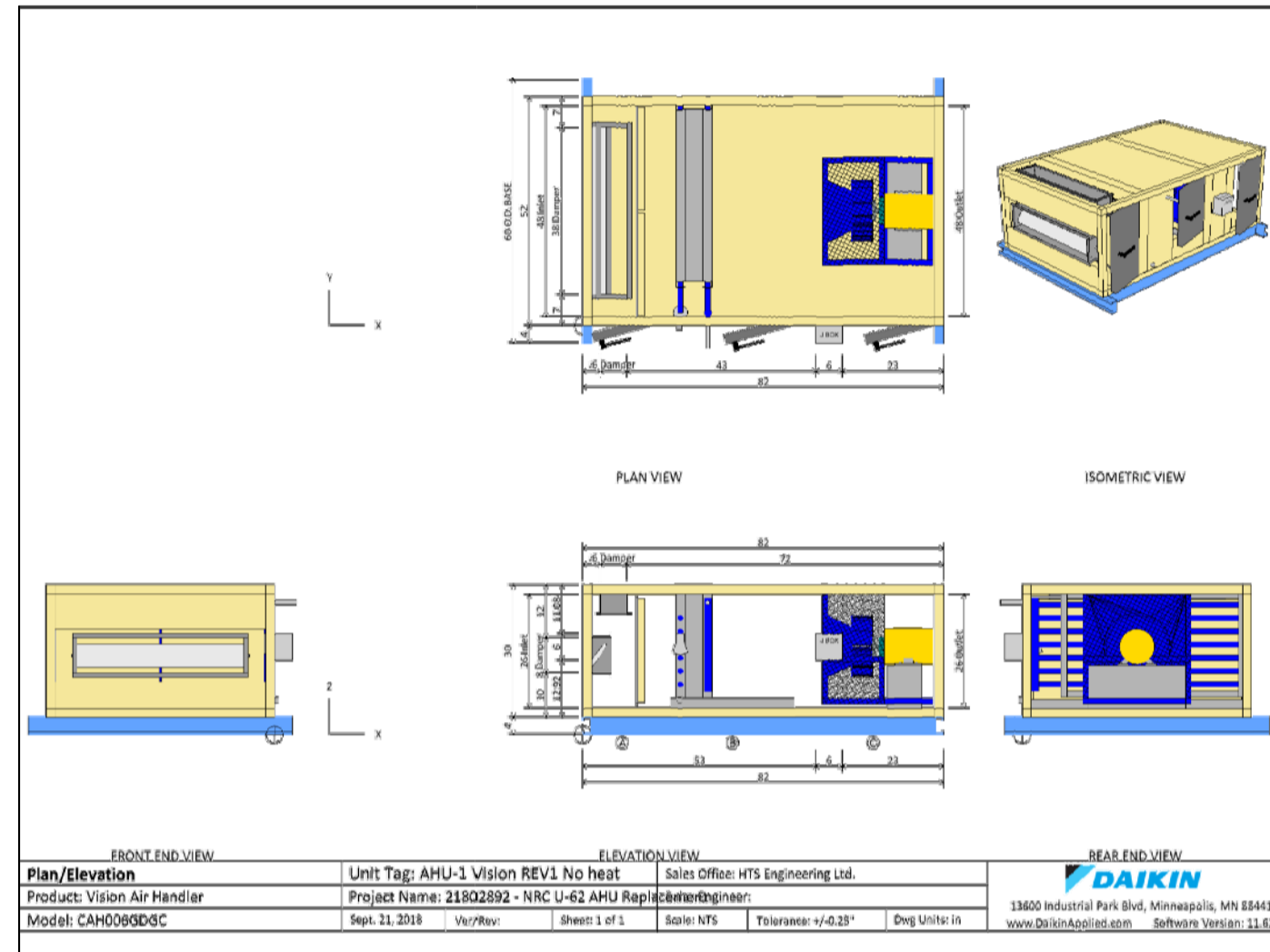
NOTE:

- LES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR SONT BASÉES SUR LE MODÈLE DAIKIN VISION CAH006DDC AVEC MODÈLE D'UNITÉ DE CONDENSATION EXTERIEURE DMZ-095-1H1-80Z REFLUS. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS ET DÉTAILS CI-DESSOUS POUR PLUS D'INFORMATION. L'UNITÉ DOIT ÊTRE SUSPENDUE AU PLAFOND AVEC SUPPORT SISMQUE ET ISOLATION ANTIVIBRATEUR.
- POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLECTRICITÉ, CONSULTER LES SCHEMAS ET LES SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES.
- TOUS LES TRAVAUX DE CONTRÔLE POUR L'INTERCONNEXION AVEC LE BAS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PAR L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DES CONTRÔLES. L'ENTREPRENEUR DES CONTRÔLES EST ANSWORTH (COMMUNIQUER AVEC AARON DOBSON : 613-247-7938)



NOTES GÉNÉRALES

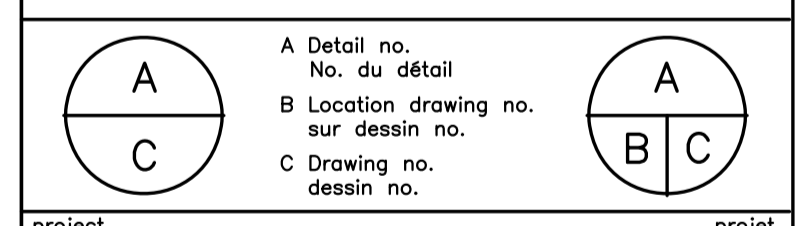
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



No.	Date	Revision	By:
0	OCT 2018	ISSUED FOR TENDER	JWG

Date Printed: JJ MM AAAA Date imprimée

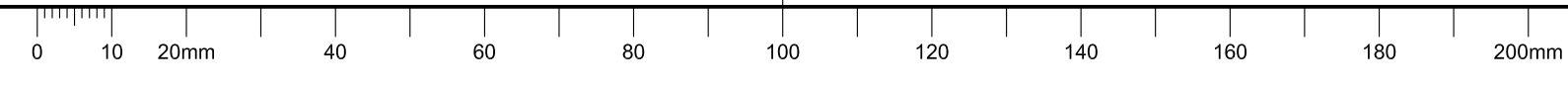
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project
BÂTIMENT U-62 REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR 62AHU116 ET 62AHU 120
 CAMPUS UPLANDS

drawing
DÉMOLITION MÉCANIQUE DE LA MEZZANINE, PLAN DE RÉFLECTION MÉCANIQUE DE LA TOITURE, CALENDRIER ET LÉGENDE

designed	conçu	date	date
JWG		AOÛT 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
JWG		COMME INDIQUÉ	
checked	vérifié	sheet	feuille
ZM		3 of/de 3	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
ALS		A1-011227	
dwg.no.	dessin no.		
5247-M03-F			



C